Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine

DIAGNOSTIC
Document de travail
Octobre 2017

COMMUNES DE **GRANVILLE, SAINT PAIR SUR MER, JULLOUVILLE ET CAROLLES** (50)

Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine

TOME 2/2

DIAGNOSTIC
Architectural, Patrimonial, Environnemental

Septembre 2017









Version provisoire

Gilles MAUREL Architecte du Patrimoine • **Eric ENON** Paysagiste Concepteur • **Eve LAGLEYZE** Urbaniste Environnementaliste

D - LES ETATS DES LIEUX

D.1 Entités paysagères et composition de la trame écologique

D'après la définition du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement de 2008, l'unité paysagère correspond à «un ensemble de composants spatiaux, de perceptions sociales et de dynamiques paysagères qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. […] Une unité paysagère est caractérisée par un ensemble de structures paysagères. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de forme de ces caractères».



Illustration 41 : *Cartes des entités paysagères*

A partir des connaissances que nous avons pu tirer des sessions de terrain et des documents déjà existants, nous avons décliné 4 grandes familles de paysages découpées en 22 unités paysagères.

Les paysages littoraux

- L'archipel Chausey
- Le littoral en falaises de Granville
- Le littoral en baie
- Le littoral en falaises de Carolles

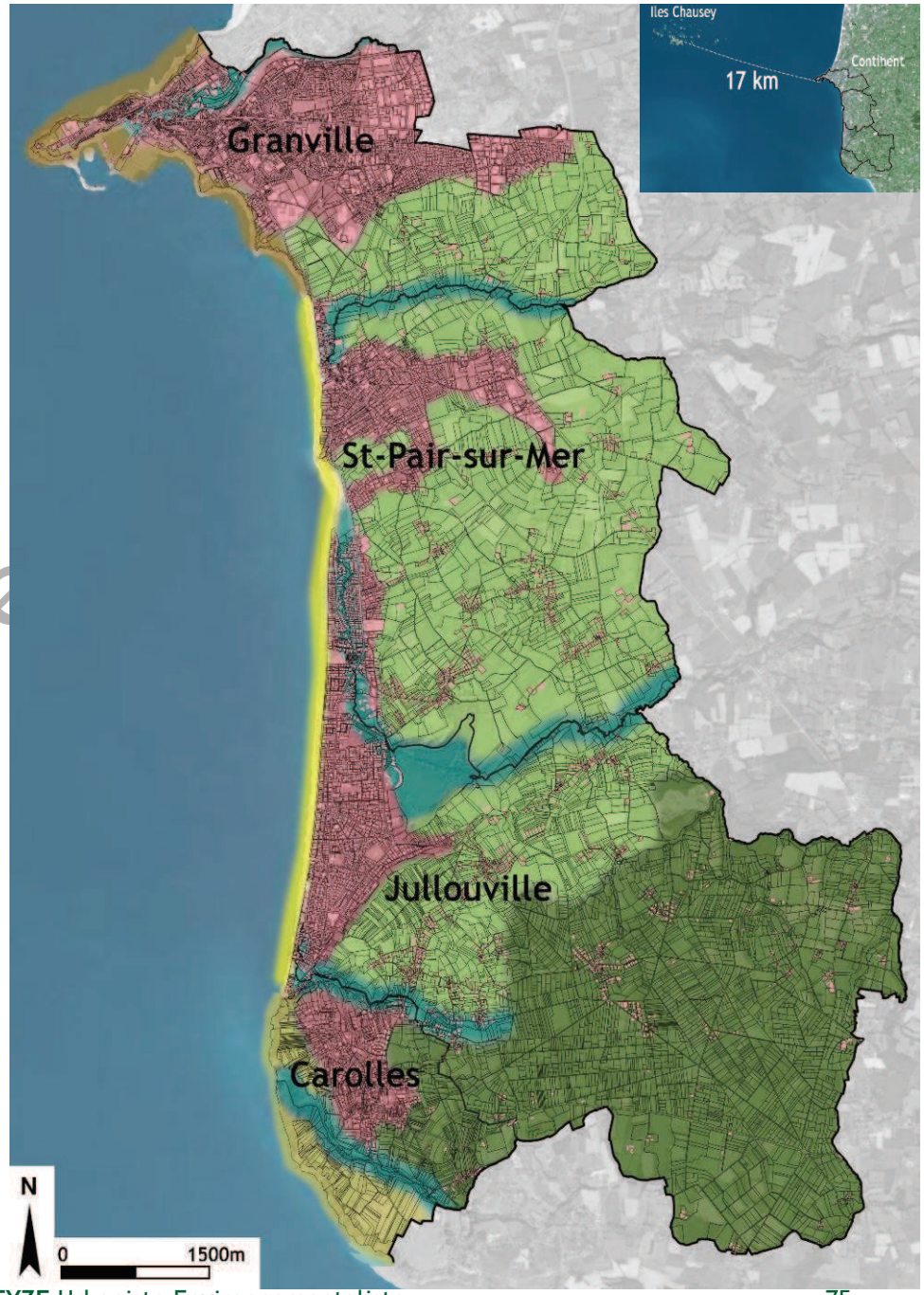
Les paysages de bocage

- L'épais bocage
- Le bocage clairsemé

Les vallées

- Le Boscq, la Saigue, le Thar, le Crapeux, le Lude

- Le bâti



Version provisoire

D.1.1 L'archipel de Chausey

Bloc-diagramme



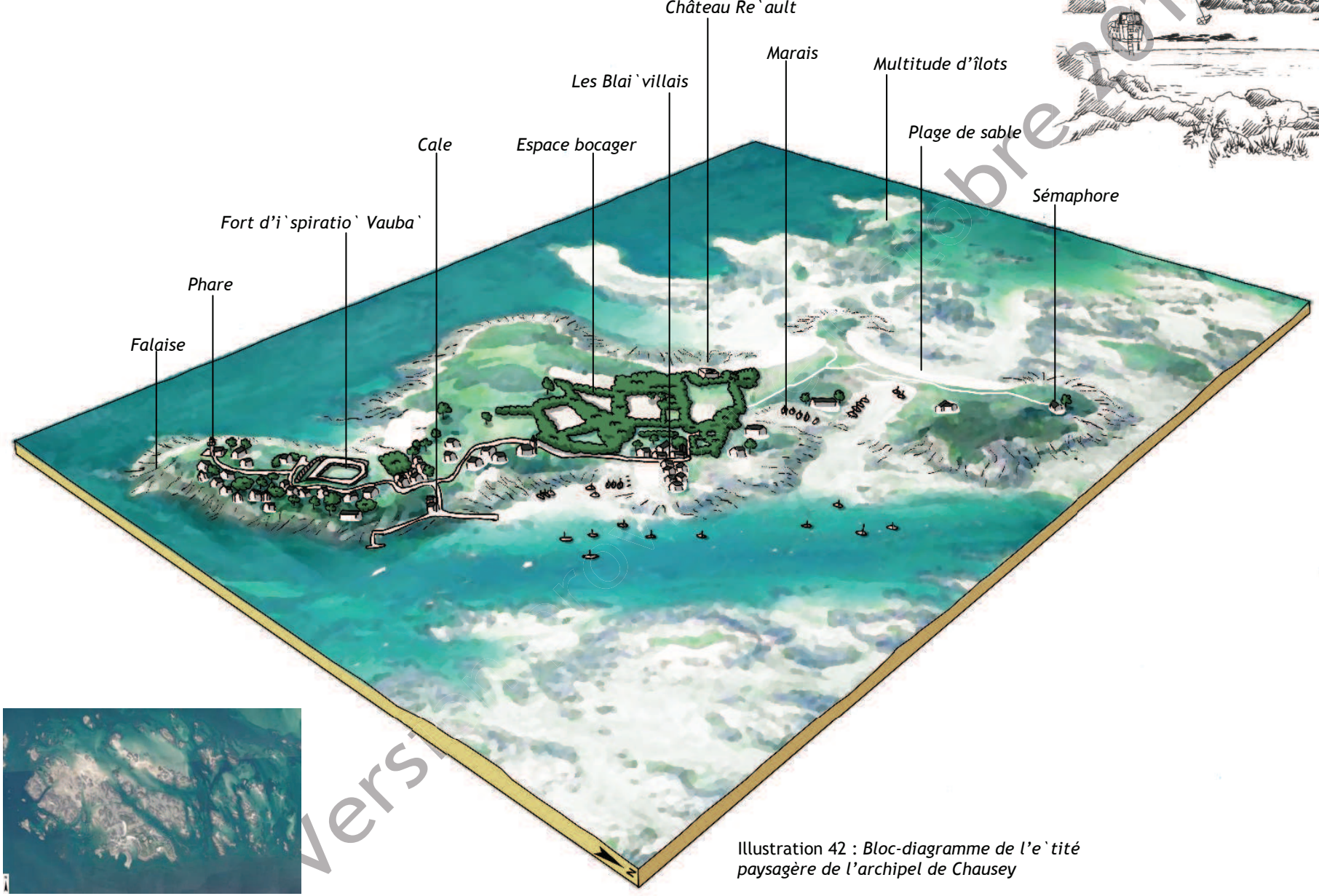


Illustration 42 : *Bloc-diagramme de l'e`tité paysagère de l'archipel de Chausey*

Version provisoire Septembre 2017

Caractéristiques paysagères

L'archipel de Chausey est caractérisé par son très fort marnage pouvant atteindre 14 mètres. De ce fait, le nombre d'îles et d'îlots le composant est très variable en fonction des heures de marées et de leur coefficient : de 52 à marée haute, on passe à 365 îles et îlots à marée basse. Ces changements permanents permettent de créer une évolution constante des paysages, accentuée par les lumières particulièrement changeantes en milieu marin.
Sur la Grande Île, la seule habitée, si l'on excepte l'Île d'Aneret où une seule maison est présente, les paysages sont très diversifiés. Sur les côtes, on retrouve en effet des falaises parfois bâties, des plages sablonneuses ou encore des anses avec vasières. L'intérieur est, quant à lui, occupé par de petits espaces bocagers, des prairies permanentes ouvertes, des landes sèches ou encore des espaces bâtis aux ambiances diversifiées.



Pointe de la Tour avec son phare et ses maisons - vue depuis la navette reliant la Grande Île au continent



Profondes douves entourant le fort d'inspiration Vauban



Cale d'accès et ses bâtiments associés et à gauche, Hôtel du Fort et des Îles



Anse à la Truelle, sa végétation halophyte et ses bateaux au mouillage. A l'arrière-plan; le sémaphore surplombant le Gros Mont



Village des Blainvillais et sa plage de sable parsemée de rochers de granit



Au premier plan, anse des Blainvillais, au second plan, Sound de Chausey et à l'arrière-plan, nombreux îles et îlots tantôt immergés, tantôt émergés au fil des marées



Au premier plan, plage de sable du Port Homard et sa laisse de mer, au second plan, nombreux rochers granitiques et à l'arrière-plan, îles et îlots tantôt immergés, tantôt émergés au fil des marées



Au premier plan, plage de sable du Port Homard et au second plan le château Renault

Version soumise à l'enquête 2017

D.1.2 Les falaises de Granville

Bloc-diagramme

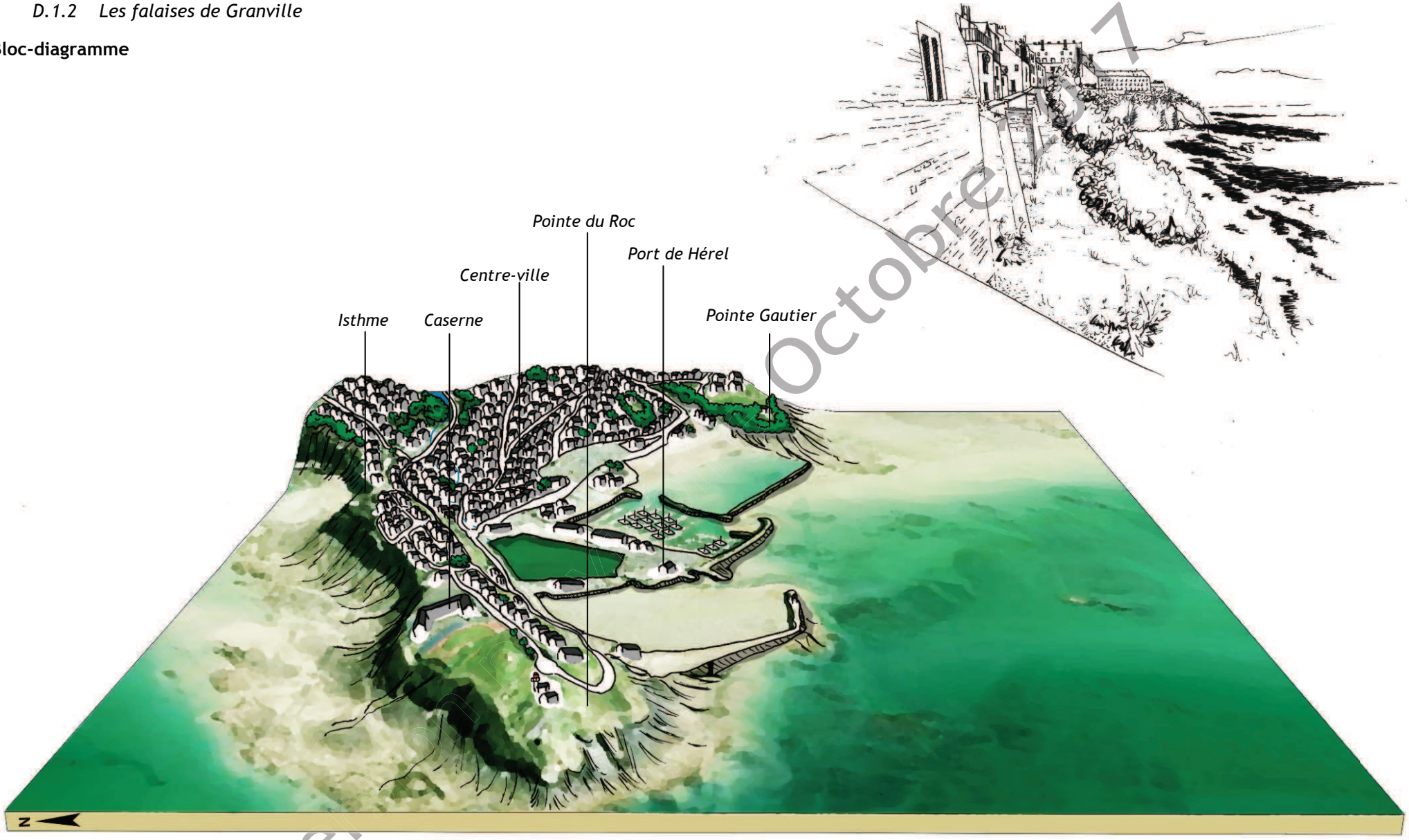


Illustration 43 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère des falaises de Granville*

Version Octobre 2017

Caractéristiques paysagères

Jusqu'au Nord de Saint-Nicolas Plage où l'on change d'unité paysagère, le littoral de Granville est largement constitué de falaises schisteuses. Celles-ci sont constituées de végétation rase ou arbustive mais peu de sujets arborés viennent la ponctuer et notamment à cause d'une forte exposition aux vents. Souvent urbanisées, ces falaises sont jalonnées d'éléments bâtis servant de repères : l'église Notre-Dame du Cap Lihou, le phare sur la Pointe du Roc ou encore le château de la Crête. Les différentes pointes que sont celles du Roc et Gautier sont également visibles en permanence et permettent elles aussi de se repérer. Le port du Hérel, situé entre les deux principales pointes afin de s'abriter, est encadré par plusieurs digues et jetées et longé au Nord par les falaises bâties du Roc. Des cheminements doux permettent aux promeneurs de longer ces côtes escarpées et notamment au bout de la Pointe du Roc avec la promenade éponyme.



Vue sur la promenade et la plage du Plat Gousset et à l'arrière-plan sur la Haute-Ville - Chemin du Noroit, Granville



Vue sur la falaise exposée au Nord-Ouest - Promenade Auguste Bluysen, Granville



Vue sur la falaise à la végétation rase et la caserne sur la Pointe du Roc - Rue du Nord, Granville



Pointe du Roc et son phare depuis la mer à l'entrée du port de Hérel



Promenade du Roc ponctuée d'un chêne vert, rare sujet arboré présent sur la falaise - Promenade du Roc, Granville



Le port de Hérel bordée par la falaise bâtie surplombée par l'église Notre-Dame du Cap Lihou - Rue du Port, Granville



Falaise à la Pointe Gautier et en contre-bas, grève rocheuse - Chemin de la Roche Gautier, Granville



Chemin de la Roche Gautier et en arrière-plan, le château de la Crête sur son éperon rocheux - Chemin de la Roche Gautier, Granville

Version soumise à enquête 2017

D.1.3 Le littoral en baie

Bloc-diagramme

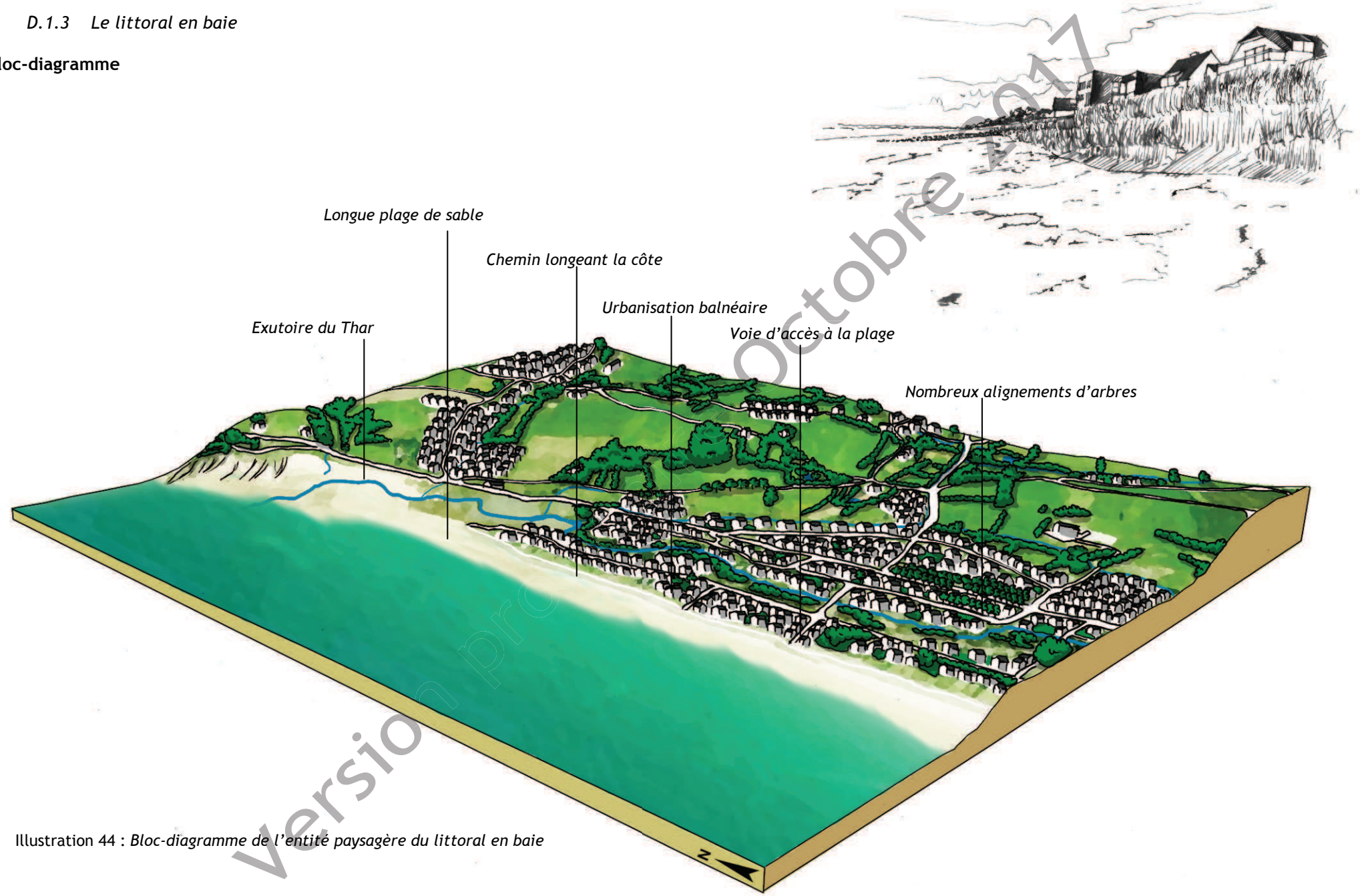


Illustration 44 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère du littoral en baie*

Version provisoire Octobre 2017

Caractéristiques paysagères

L'entité paysagère du littoral en baie est présente sur la partie Sud du littoral granvillais, sur la totalité des rivages de Saint-Pair-sur-Mer et de Jullouville et sur le Nord de Carolles, à Carolles-Plage. Elle est caractérisée par sa longue plage de sable seulement interrompue par le Rocher Saint-Gaud au Nord de l'embouchure du Thar. Au niveau du bourg de Saint-Pair-sur-Mer et au Sud de l'exutoire du Thar, la plage est longée de cheminements permettant le lien visuel entre cette dernière et le front bâti. Ces cheminements sont séparés de la plage de façons diverses : enrochements, dune d'oyats ou encore mur en béton. Ailleurs, la plage est directement bordée par les jardins des maisons situées en recul. Dans les deux cas, les maisons principalement de style balnéaire, sont, tout comme leurs clôtures, particulièrement visibles par les promeneurs depuis les cheminements doux et la plage. En plus des maisons, quelques cabines de plage blanches viennent rappeler l'histoire balnéaire du territoire.



Jardi`s privés clôturés do``a`t directeme`t sur la plage - Sai`t-Nicolas Plage, Gra`ville



Chemi` d'accès direct à la plage e`tre deux maiso`s - Chemi` perpe`diculaire à la rue du Four`eau, Sai`t-Nicolas Plage, Gra`ville



Exutoire du Thar dessi`a`t u` paysage mouva`t au fil des marées - Sai`t-Pair-sur-Mer



Prome`ade e`tre fro`t bâti deva`cé par jardi`s privés, et e`rocheme`t protégea`t le rivage, e` arrière-pla`, exutoire du Thar et rocher Sai`t-Gaud - Boulevard maritime, Sai`t-Pair-sur-Mer



Lo`gue plage sableuse, épi d'e`rocheme`ts, et fro`t bâti avec caba`es de plage - Prolo`geme`t de l'ave`ue des Corsaires, Jullouville



Prome`ade e`tre fro`t bâti deva`cé par jardi`s privés, et fi`e du`e d'oyats - Prome`ade Fra`çois Guimbaud, Jullouville



Chemi`eme`t doux e`herbé e`tre fro`t bâti et garde-corps surplomba`t la plage, à l'arrière-pla`, Pig`o` Butor - Prolo`geme`t de l'ave`ue de la Mer, Carolles



Lo`gue plage sableuse et caba`es bal`éaires - Chemi` relia`t Carolles-Plage au pa`orama du Pig`o` Butor, Carolles

Version provisoire - 2017

D.1.4 Les falaises de Carolles

Bloc-diagramme

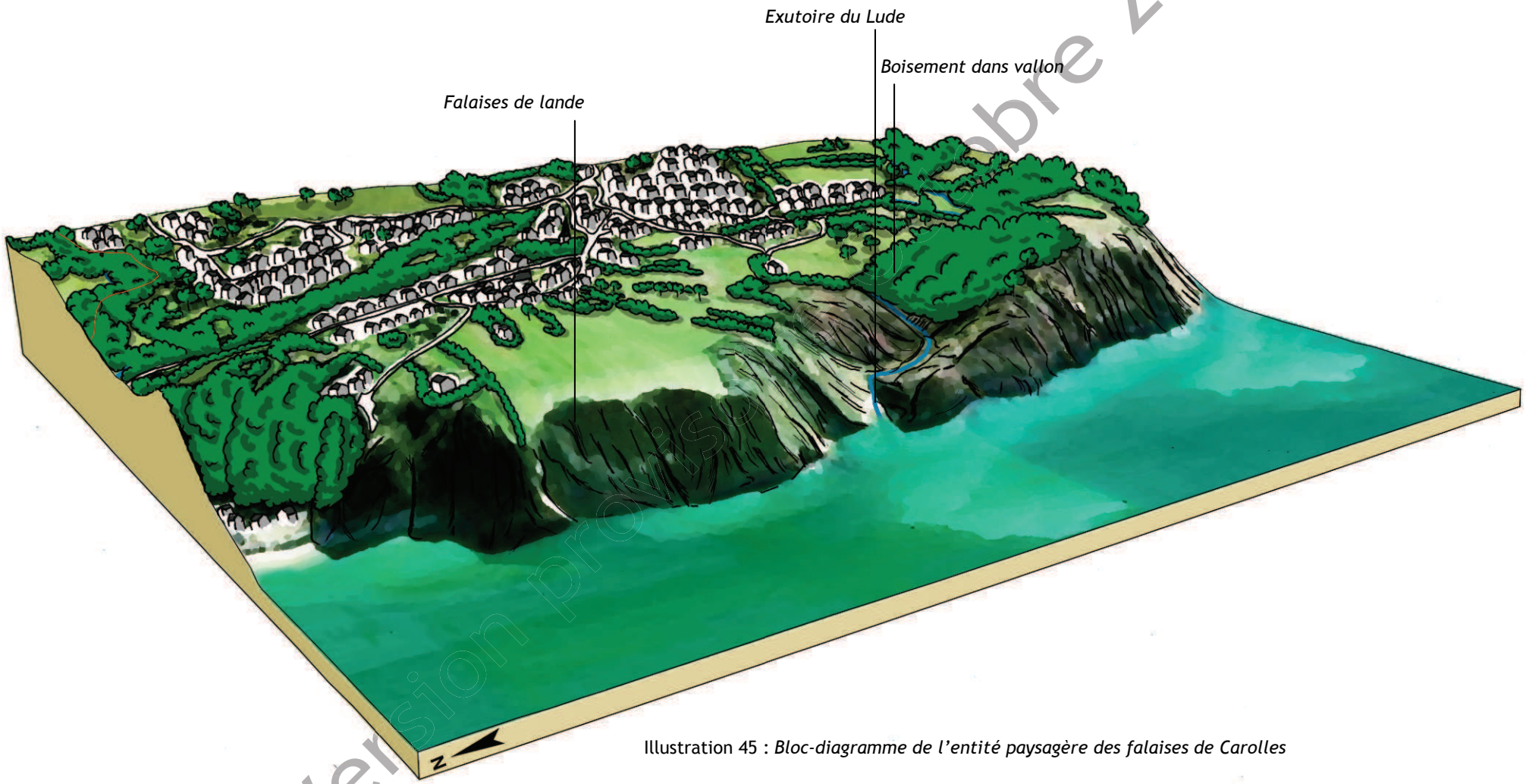


Illustration 45 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère des falaises de Carolles*

Version provisoire Septembre 2017

Caractéristiques paysagères

Contrairement aux falaises granvillaises, les falaises granitiques de Carolles sont restées très naturelles et presque dépourvues de constructions. Occupées par une végétation dense faite de lande, elles constituent un Site Classé depuis les années 70. Le GR223 permet de parcourir cet espace exceptionnel marqué par les vues multiples et panoramiques sur la baie du Mont-Saint-Michel. La Pointe de Carolles constitue une rupture au sein de cet ensemble : au Sud, on peut apercevoir le Mont-Saint-Michel et le Rocher de Tombelaine, alors qu'au Nord on observe Granville et sa Pointe du Roc. Partout, les côtes brétiliennes jusqu'à la Pointe du Grouin sont, elles aussi, visibles. Le paysage de cette baie du Mont-Saint-Michel est très mouvant au fil des heures en fonction des marées supportant un des marnages les plus forts au monde, mais aussi en fonction de la luminosité et de la météo particulièrement changeantes sur le littoral. Ainsi, des parcs conchylicoles ou des chenaux se laissent découvrir et recouvrir perpétuellement. A l'arrière des falaises, de larges prairies font la transition avec l'espace bâti. Ces falaises sont découpées par le Lude qui y crée une véritable entaille avant de se jeter dans la mer au niveau du petit Port du Lude.



Pointe de Carolles - Pignon Butor, Carolles



Prairie à l'arrière des falaises - Chemin des Corvées, Carolles



Coteaux du Lude escarpés et recouverts de lande - Rue Jacques Simon, Carolles



GR223 parcourant les falaises de Champeaux - Nord de la cabane Vauban



Cabane Vauban le long du GR223



GR223 sur les falaises de Champeaux, en arrière-plan, le Mont-Saint-Michel et la côte brétilienne - Près de la cabane Vauban



Parc conchylicole dans la baie du Mont-Saint-Michel immergé ou émergé ou fil des marées - Chemin des Grandes Pièces, Carolles

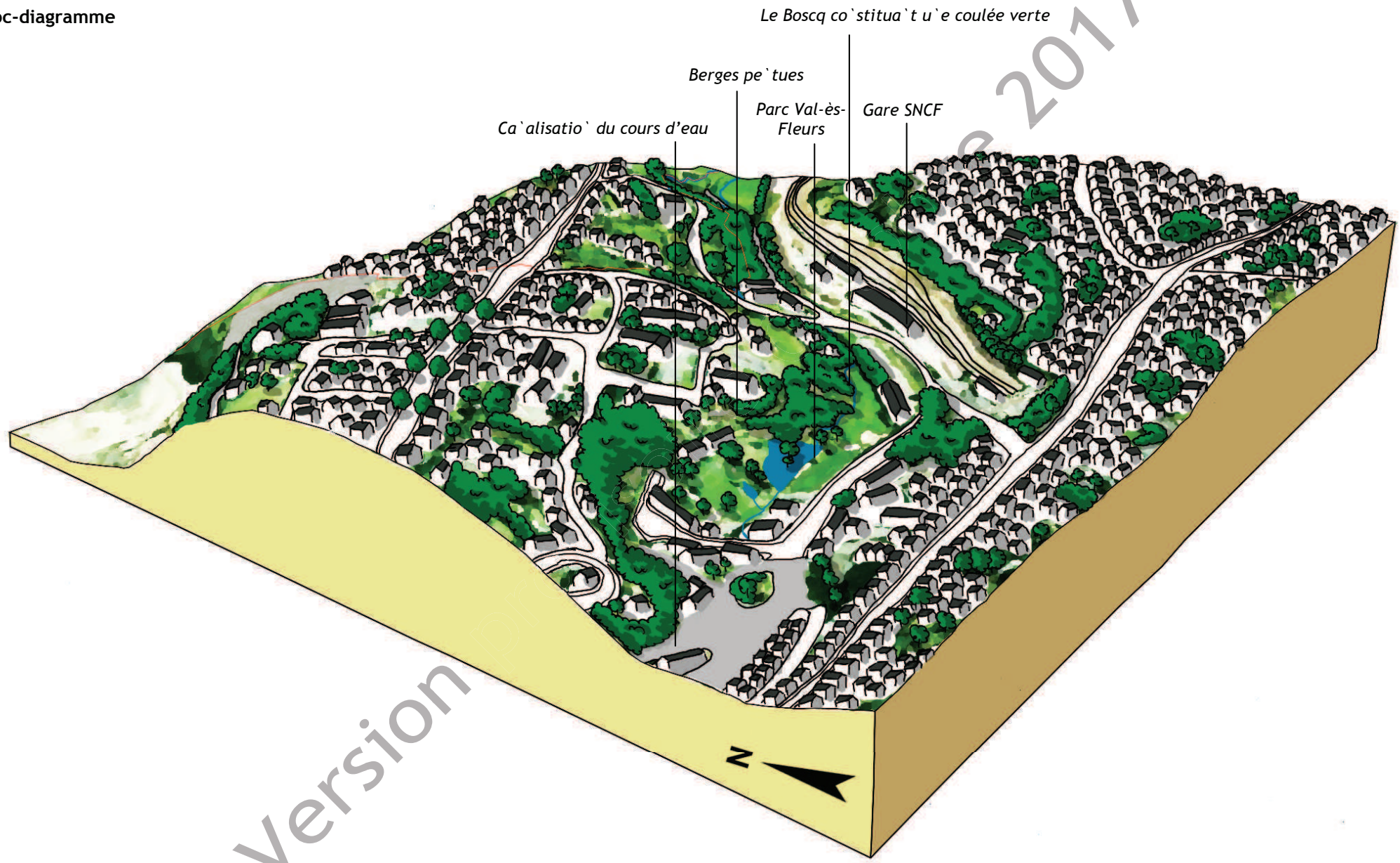


Mont-Saint-Michel dans sa baie éponyme et la côte brétilienne en arrière-plan - Chemin des Grandes Pièces, Carolles

Version janvier 2017

D.1.5 La vallée du Boscq

Bloc-diagramme



Version de travail 2017

Illustration 46 : *Bloc-diagramme de l'e`tité paysagère de la vallée du Boscq*

Caractéristiques paysagères

La vallée du Boscq, avec ses berges pentues, constitue une vraie coulée verte dans le paysage urbain de Granville. Néanmoins, en partie aval, le cours d'eau a été canalisé au début du XIXème siècle facilitant ainsi les déplacements et les aménagements. Aujourd'hui, le Boscq finit son cours en extérieur dans le parc Val-ès-Fleurs où il rejoint un plan d'eau aménagé.



Maison du Chemin des Moulins dans la vallée du Boscq - Vue depuis l'avenue de la Gare, Granville



Vallée pentue du Boscq - Avenue de la Gare, Granville



Carte postale de 1908 montrant le Boscq au Val-ès-Fleurs Source de l'image : http://www.vmvg.fr/la-bavolette/les-extraits/le-val-es-fleurs/



Coteau boisé de la vallée du Boscq - Boulevard Girard Desprairies, Granville



Cheminement doux au sein du coteau boisé de la vallée du Boscq - depuis le boulevard Girard Desprairies, Granville

D.1.6 La vallée de la Saigue

Bloc-diagramme

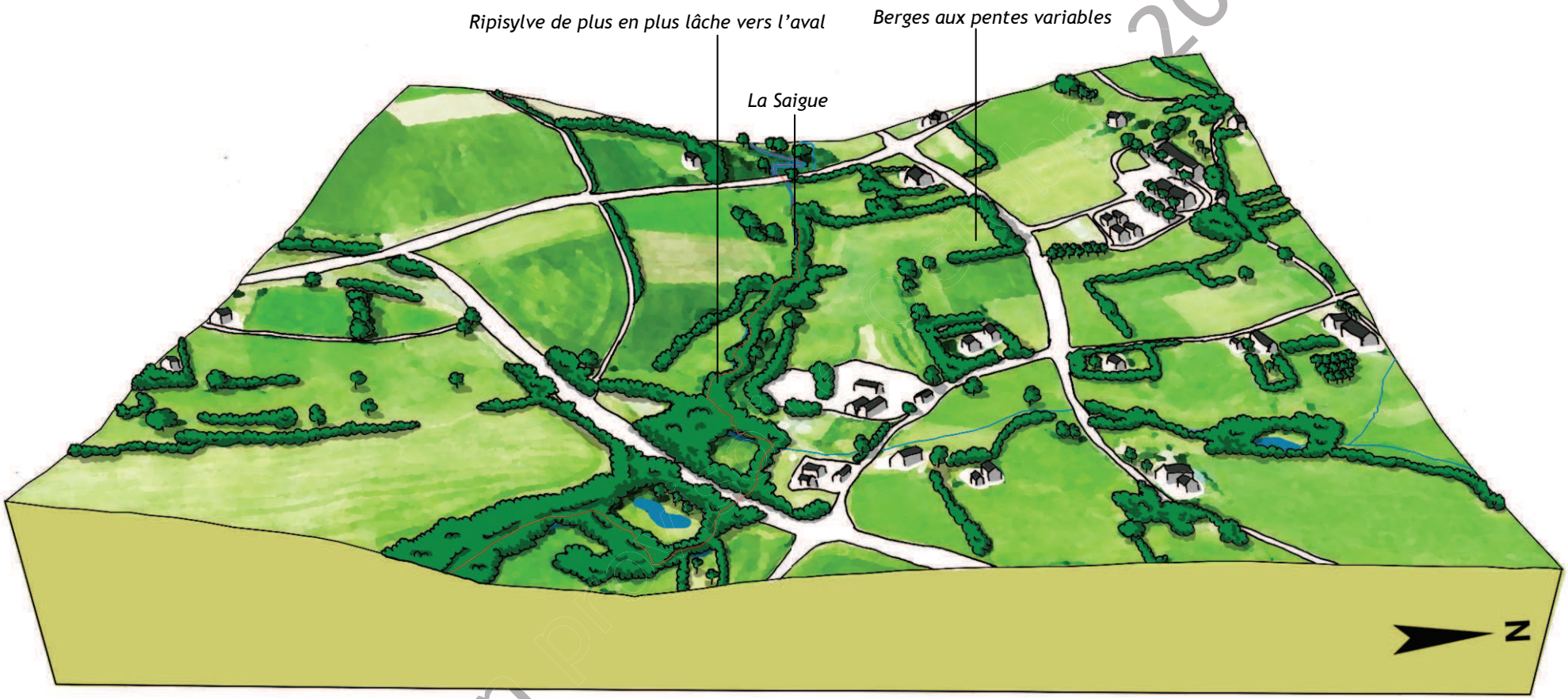


Illustration 47 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère de la vallée de la Saigue*

Version projet octobre 2017

Caractéristiques paysagères

En amont, la vallée de la Saigue présente des coteaux marqués et une ripisylve dense parfois occupée par des peupliers. Au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'exutoire, la ripisylve se fait de plus en plus clairsemée et les pentes plus douces. Dans la partie aval, la Saigue longe Saint-Nicolas Plage puis est traversée par des axes routiers structurants. Ses berges perdent alors leur caractère naturel et sont aménagées avec des enrochements afin de les solidifier et de protéger le bâti. Enfin, le fleuve côtier est bordé de maisons avant de rejoindre la mer.



La Saigue, ses berges pentues et sa ripisylve faite de peupliers - Est du Village Touzé, Granville





Comparaison d'un paysage au fil des saisons : l'hiver puis le printemps. La Saigue présentant une ripisylve discontinue et traversant des prairies pâturées au relief doux - Route de Vaudroulin, Granville



La Saigue dépourvue de ripisylve traversant des prairies au relief doux - Chemin perpendiculaire à la rue du Fourneau, Saint-Pair-sur-Mer



Vue vers l'amont de la Saigue depuis le pont de la RD911, berges aménagées avec des enrochements - RD911, Saint-Pair-sur-Mer



Vue vers l'aval de la Saigue depuis le pont de la RD911, berges aménagées avec des enrochements et traversée par la route de Granville - RD911, Saint-Pair-sur-Mer

D.1.7 La vallée du Thar

Bloc-diagramme

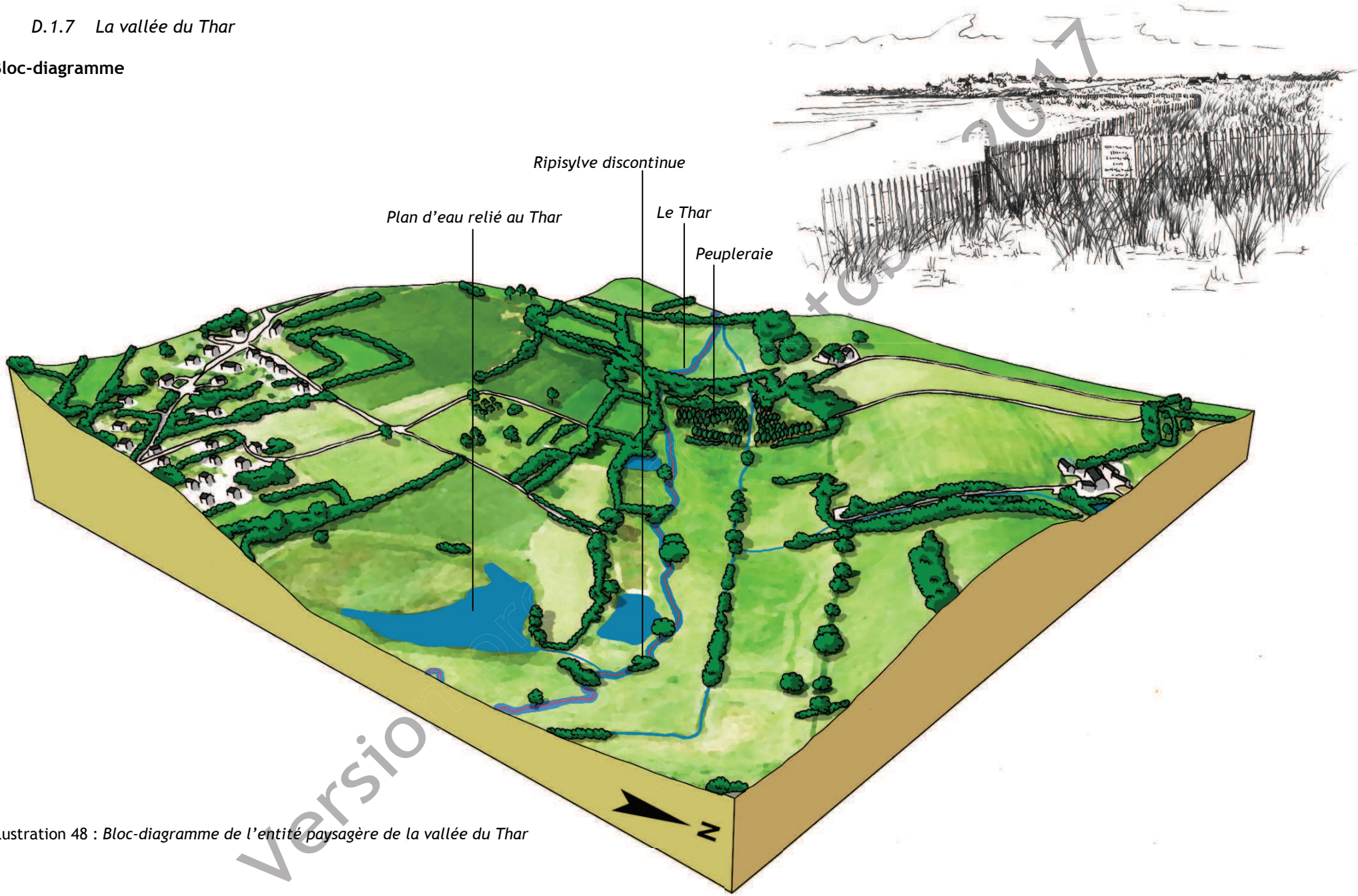


Illustration 48 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère de la vallée du Thar*

Version projet octobre 2017

Caractéristiques paysagères

Le Thar présente en amont de la RD21 des berges au relief plus marqué et une ripisylve plus dense qu'en aval. Le fleuve alimente ensuite plusieurs plans d'eau dont la Mare de Bouillon. Inaccessible au public, elle est d'une superficie relativement importante. Le Thar rejoint ensuite l'espace urbain de Jullouville et de Kairon-Plage. Enserré entre les maisons privées, il ne possède pas de cheminements le longeant. Le fleuve n'est ainsi visible qu'au moment des traversées constituées des nombreux ponts automobiles et piétons. Cependant, son exutoire est largement observable depuis l'extrémité Nord du boulevard Maritime de Saint-Pair-sur-Mer et depuis la plage. Celui-ci est particulièrement large et est bordé d'habitats d'intérêt environnemental : dunes, prés-salés, vasières...



Le Thar, son large fond de vallée et sa ripisylve discontinue - RD21 à la limite communale entre Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville



Début du cours urbain du Thar - Pont Hogris, limite communale entre Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville



Traversée du Thar par la RD911 - Limite communale entre Saint-Pair-sur-Mer et Jullouville



Le Thar traversant Kairon-Plage, berges naturelles - Chemin entre les avenues de Chausey et d'Avranches, Saint-Pair-sur-Mer



Le Thar traversant Kairon-Plage, berge en enrochements - Chemin entre les rues de Belle Rive et Elian Planes, Saint-Pair-sur-Mer



Le Thar traversant Kairon-Plage, berge consolidée avec des rondins de bois à l'aspect dégradé - Chemin entre les rues de Belle Rive et Elian Planes, Saint-Pair-sur-Mer



Pré-salé autour de l'exutoire du Thar - Extrémité Nord du Boulevard Maritime, Saint-Pair-sur-Mer

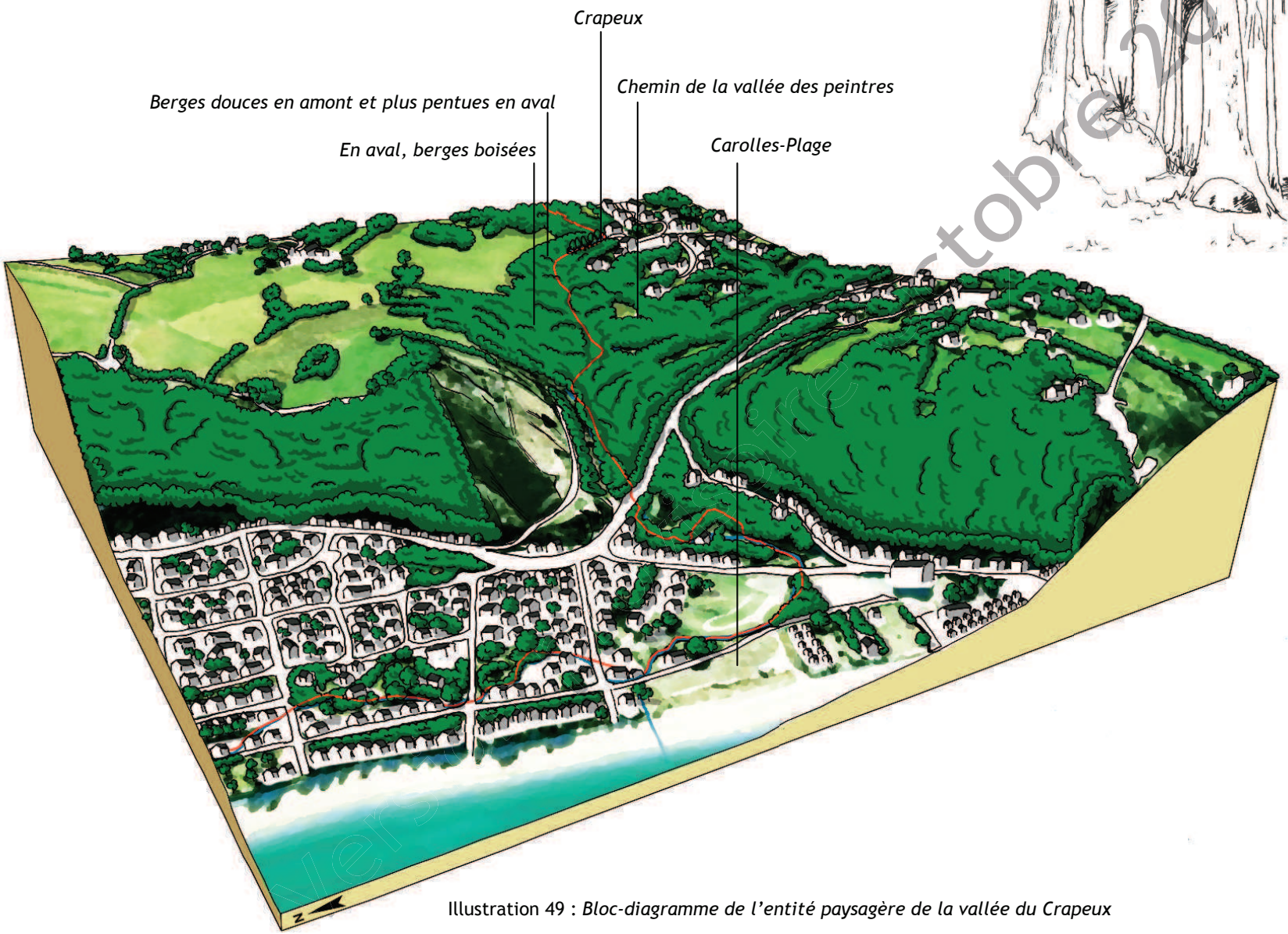


Exutoire du Thar, Saint-Pair-sur-Mer

Version soire 2017

D.1.8 La vallée du Crapeux

Bloc-diagramme





Version d'octobre 2017

Illustration 49 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère de la vallée du Crapeux*

Caractéristiques paysagères

Prenant sa source au Sud-Est du Rocher à Jullouville, le Crapeux présente dans sa partie amont des berges aux pentes douces et une ripisylve discontinue. Puis, la vallée se fait de plus en plus encaissée et la ripisylve de plus en plus dense. Ainsi, au Nord-Ouest du bourg, les coteaux escarpés sont largement boisés et procurent une ambiance très intimiste quand on se promène dans les sentiers dessinés. La vallée est alors renommée « la Vallée des Peintres » du fait des nombreux artistes attirés par cette atmosphère si particulière entre les milieux des XIXème et XXème siècles. Enfin, dans sa partie aval, après avoir dépassé la RD911, les berges redeviennent très douces avec une ripisylve discontinue.
Il est à noter que l'ancienne voie de chemin de fer ouverte en 1908 entre Carolles et Granville passait par un viaduc surplombant la Vallée des Peintres (cf. croquis de la page précédente). Ce pont peut toujours être emprunté grâce au chemin de randonnée y passant aujourd'hui. Cela permet au promeneur de surplomber la vallée en la découvrant sous un autre angle.



Début du cours du Crapeux avec une ripisylve discontinue et des berges très douces - Sud-Est du Rocher, Jullouville



Berges légèrement plus marquées et ripisylve - Le Village Durant, Jullouville



Coteaux pentus et très boisés donnant une ambiance intimiste à la Vallée des Peintres - Jullouville



Le Crapeux entouré des boisements sur ses coteaux - Limite communale entre Jullouville et Carolles



Le Crapeux à la sortie de la vallée des Peintres juste en amont de la RD911 - Limite communale entre Jullouville et Carolles



RD911 sous laquelle passe le Crapeux - Limite communale entre Jullouville et Carolles



A l'arrière-plan, vallée du Crapeux perceptible grâce aux coteaux très marqués - Chemin reliant Carolles-Plage au panorama du Pignon Butor, Carolles



Le Crapeux et sa ripisylve ponctuelle, à l'arrière-plan, coteau boisé du cours d'eau - Limite communale entre Jullouville et Carolles-Plage

Version provisoire 2017

D.1.9 La vallée du Lude

Bloc-diagramme

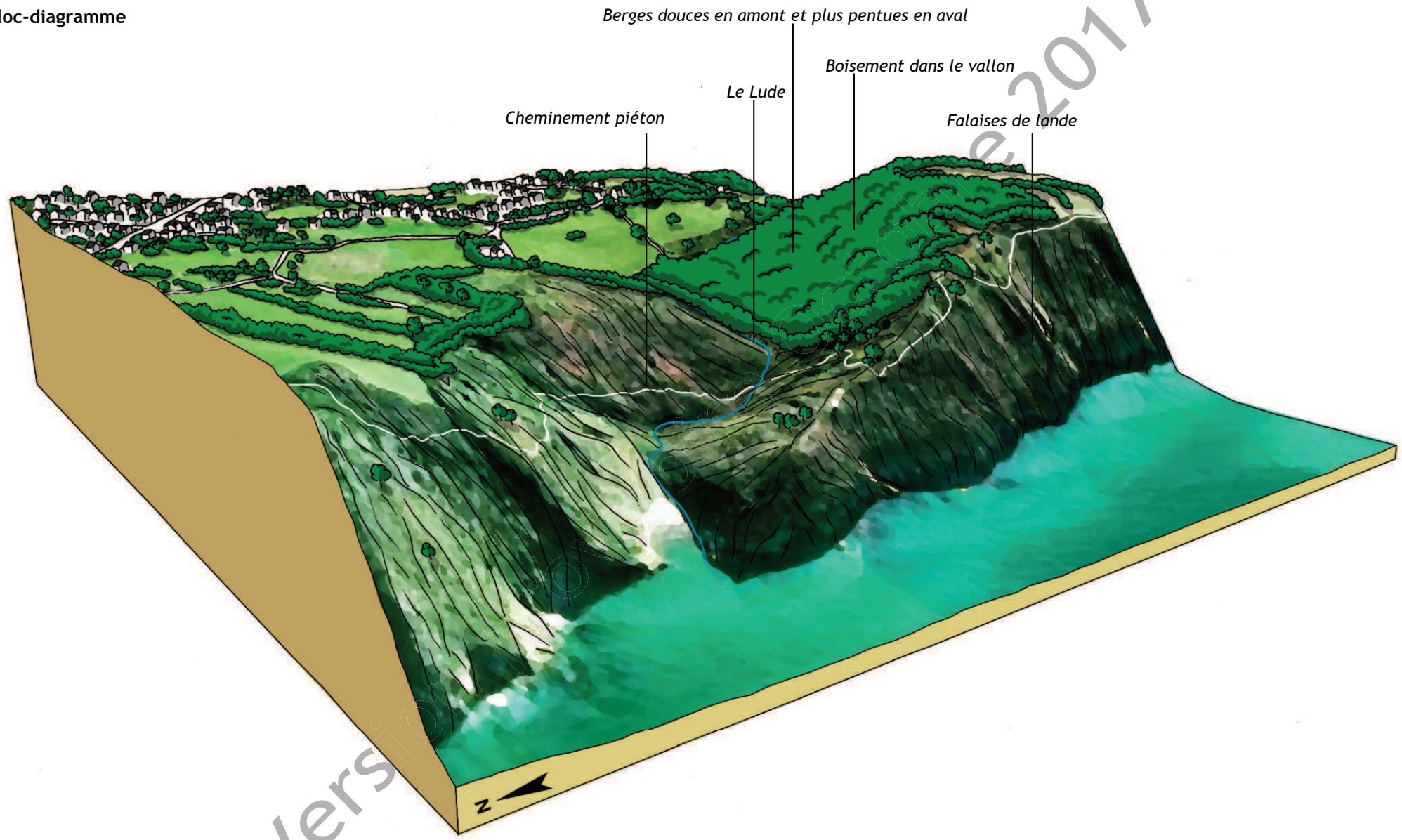


Illustration 50 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère de la vallée du Lude*

Version non opposable 2017

Caractéristiques paysagères

Le Lude est composé de plusieurs petits cours d'eau prenant leur source et se rejoignant au Sud-Ouest des Cinq Chemins à Jullouville. Après être passé dans la commune voisine de Champeaux, le fleuve côtier arrive à Carolles au Sud de la Lande. Le Lude présente alors une ripisylve qui se fait de plus en plus dense jusqu'à être présente sur une grande partie des deux versants particulièrement escarpés. Dans la partie aval, ses versants sont occupés par une végétation plus rase constituée de lande. En effet, en approchant du trait de côte, l'exposition aux vents s'accentue, limitant alors la croissance des végétaux. Le cours d'eau se jette enfin dans la mer au niveau du Port du Lude constitué d'une grève de galets. Cet espace n'est accessible que par des chemins empruntant soit le littoral, soit la vallée. Ceux parcourant la vallée présentent des ambiances très intimistes au cœur d'un paysage particulièrement sauvage.



Carolles - La Vallée du Lude (1926)



Ripisylve d'aulnes le long du Lude - Sud de la Lande, limite communale entre Carolles et Champeaux



Le Lude, ses coteaux pentus et sa ripisylve - Le Moulin de Carolles, Carolles



Vallée du Lude et ses coteaux de lande - Rue Jacques Simon, Carolles



Comparaison d'un paysage au fil des saisons : l'hiver puis le printemps. Chemin amenant à la vallée du Lude - Chemin du Lude, Carolles

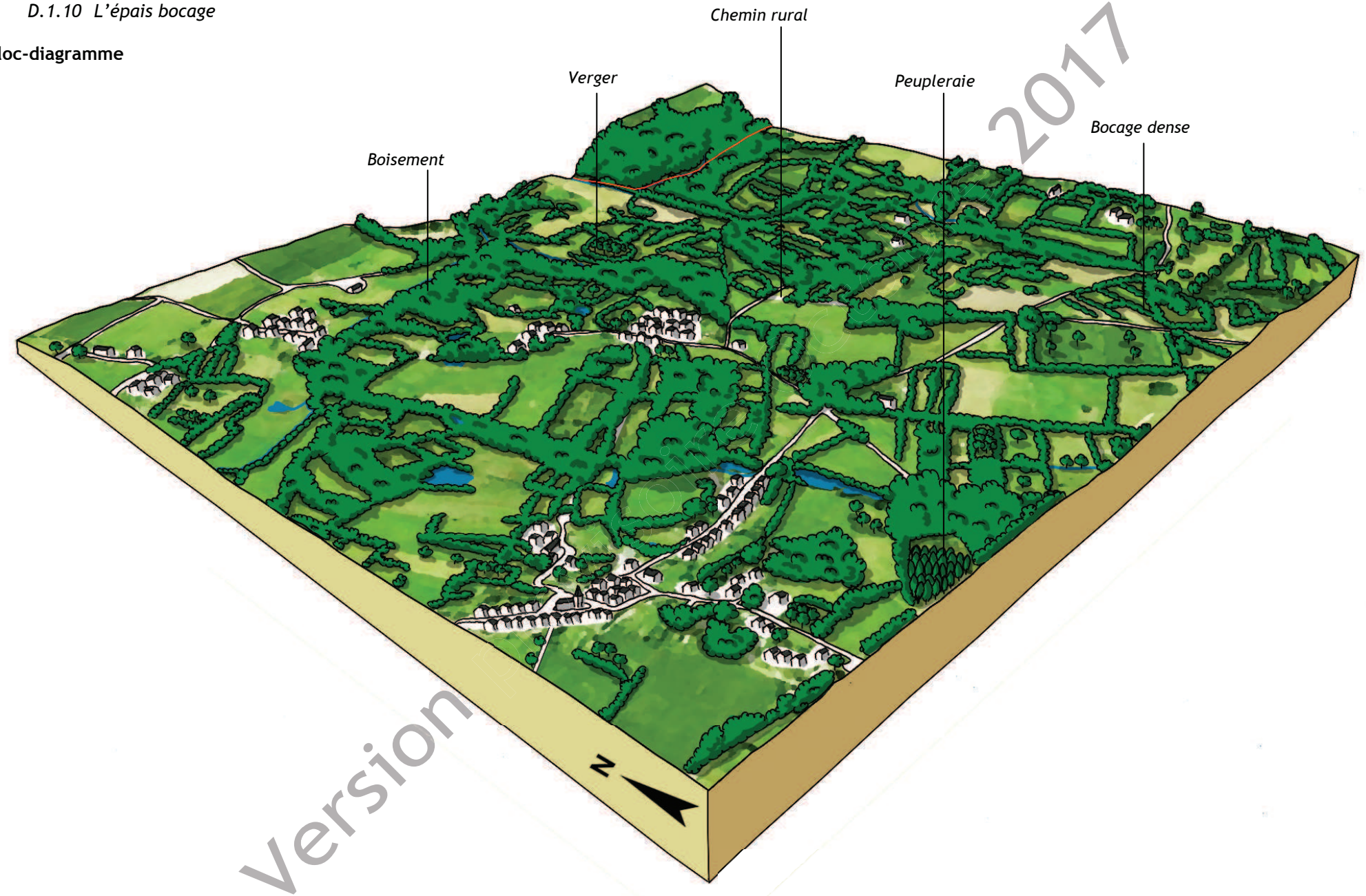




Derrière la falaise, l'exutoire du Lude - Chemin des Corvées, Carolles

D.1.10 L'épais bocage

Bloc-diagramme



Version 2017

Illustration 51 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère de l'épais bocage*

Caractéristiques paysagères

L'entité paysagère de l'épais bocage est caractérisée par une forte densité du réseau bocager constitué de haies de différentes formes. Les arbres taillés en têtards, les boisements, les bosquets ou encore les vergers sont d'autres motifs paysagers fréquents et représentatifs du bocage normand. Cette très forte densité végétale procure régulièrement des ambiances intimistes lorsque l'on parcoure les routes ou chemins ruraux. Ces derniers sont souvent pourvus d'un enherbement central renforçant leur caractère rural et leur intérêt paysager en invitant à la promenade. Il est également à noter la présence de talus plantés de sujets arborés. Ces éléments structurant les voies sont des atouts patrimoniaux. Enfin, une certaine partie du territoire de cette entité paysagère se trouve au niveau de terres humides. Ainsi, les prairies présentent parfois une végétation caractéristique de ces milieux avec notamment des joncs. De même, en saison hivernale, de nombreuses masses d'eau affleurent.



Route encadrée par des boisements et des haies denses procurant une ambiance intimiste - Route des Bougonnières, Jullouville



Route bordée d'arbres de haut-jet - Le Clos de Cour, Jullouville



Entrée d'une propriété avec ses alignements de feuillus taillés en têtards - Le Clos de Cour, Jullouville



Chemin rural bordé d'une haie sur talus et d'un boisement - Est du Rocher, Jullouville



Bosquet - Nord-Ouest de Saint-Michel-des-Loups, Jullouville



Arbres isolés dans une prairie humide entourée de boisements et de haies - Est du Rocher, Jullouville



Arbres isolés dans une prairie - Nord de la Croix Saint-Blaise, Jullouville

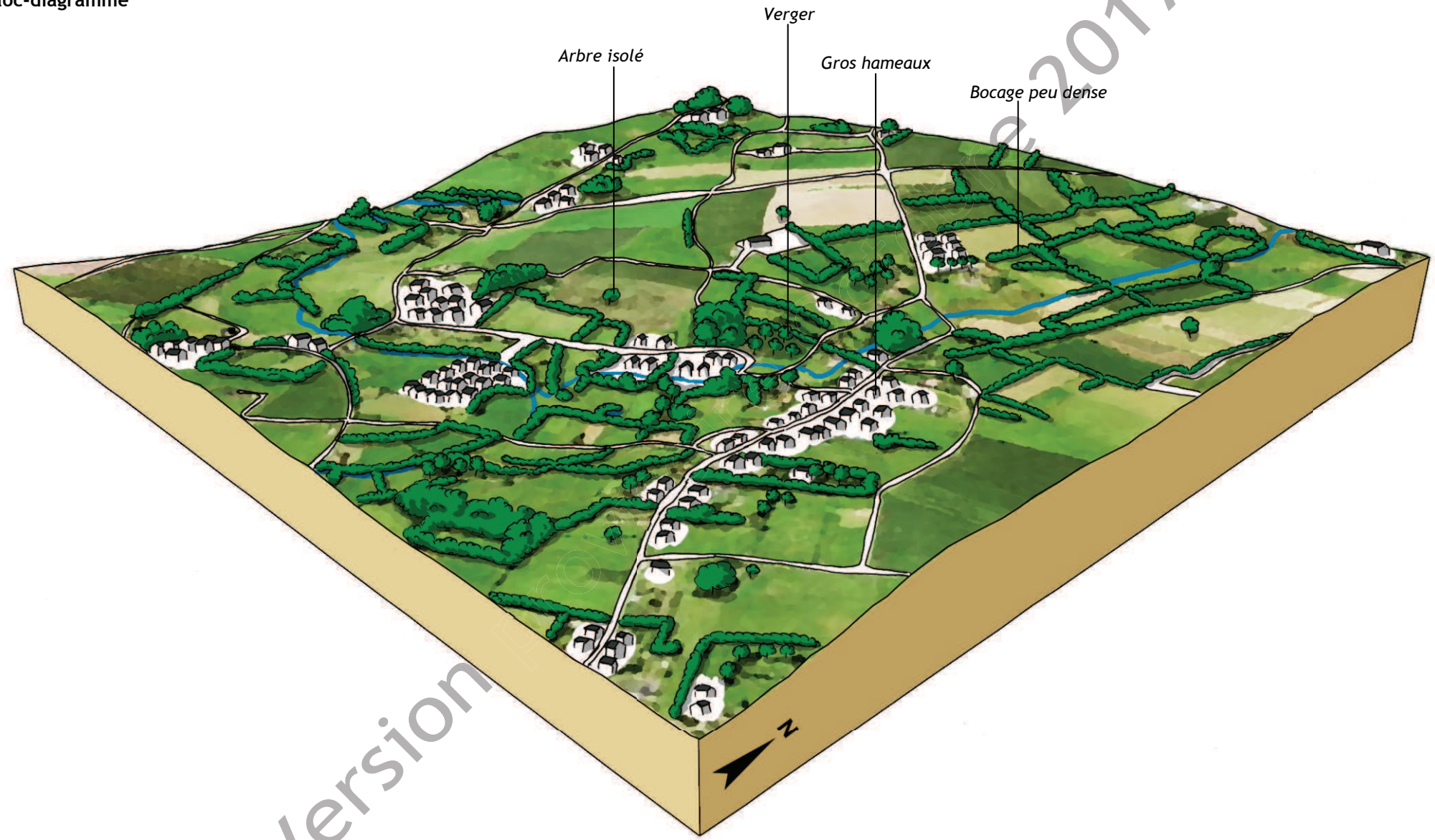


Alignement d'aulnes - Est de la Landerière, Jullouville

Version de travail - Septembre 2017

D.1.11 Le bocage clairsemé

Bloc-diagramme



Version provisoire 2017

Illustration 52 : *Bloc-diagramme de l'entité paysagère du bocage clairsemé*

Caractéristiques paysagères

Comme son nom l'indique, cette entité paysagère présente une densité bocagère beaucoup plus faible que celle de l'entité de l'épais bocage. De nombreuses haies présentes par le passé ont depuis disparu. Parfois, les sujets arborés persistent et constituent alors des arbres isolés. Les boisements tout comme les vergers sont eux aussi moins fréquents que dans l'entité précédente. Cette faible présence de la végétation permet par ailleurs la perception du relief lié aux vallons ainsi que de fréquentes vues lointaines.



Au premier plan, paysage ouvert avec vallon et sa ripisylve, à l'arrière-plan, vue sur la zone d'activités - Vue vers le Sud depuis la route de la Nicolière, Saint-Pair-sur-Mer



Vestiges arborés d'une haie entre des champs - Vue vers le Nord depuis la route de la Nicolière, Saint-Pair-sur-Mer



Paysage ouvert avec quelques haies et à l'arrière-plan, vue très lointaine - Rue des Menneries, Granville



Vallon pentu de la Saigue permettant des vues à travers la végétation - Nord de la Couperie, Saint-Pair-sur-Mer



Prairie entourée de haies - Sud-Ouest du Chesnay, Saint-Pair-sur-Mer



Entrée de hameau, quelques arbres dans un champ - Le Haut-Gatigny, Saint-Pair-sur-Mer



Comparaison d'un paysage au fil des saisons : l'hiver puis le printemps. Prairies pâturées avec quelques sujets arborés, la Névouerie en arrière-plan - Ouest de le Névouerie ; Jullouville

Version d'enquête publique 2017

D.1.12 Trame écologique des espaces agricoles et naturels

Au-delà des grands réservoirs de biodiversité, le patrimoine écologique est important sur l'ensemble du territoire. La trame verte et bleue est assez riche et assure les liens entre les grands écosystèmes.

Deux systèmes écologiques sont particulièrement structurants pour le patrimoine :

- **Les vallées**. On note en premier la vallée du Thar parce qu'elle est protégée, pour son havre et son cours mais les trois autres vallées du Bosc, de la Saigue et du Crapeux assurent les continuités à des intervalles équidistants entre les richesses côtières et les terres de culture et de prairies. Ces vallées comportent des ramifications ou des plans d'eau qui amplifient le potentiel biologique en particulier pour la faune.
- **La trame du bocage**. Elle est plus ou moins dense suivant les secteurs mais continue. Cette trame, associée à la végétation haute des parties urbaines, en particulier à Saint Pair sur Mer et à Jullouville, et aux vallées, est importante en matière de richesse biologique. La variété des essences d'arbres, les différents modes de gestions et d'organisation développent un immense cortège de micromilieus qui viennent augmenter le patrimoine biologique.

Ces continuités écologiques assurent un contexte favorable à la réservation des espaces plus limités comme les zones humides de Saint Michel ou la Mare à Bouillon.

Les risques et fragilités

Les risques sur les milieux eux même sont :

- La fermeture des milieux (boisement de parcelles de bocage : zones vertes en partie sud de la carte ci-contre),
- La réduction des zones humides,
- Le développement de plantes invasives.

Les risques liés aux pressions extérieures :

- Le grignotage des espaces par l'extension urbaine depuis les zones agglomérées et le mitage des espaces agricole par le développement ou la création de hameaux,
- Le développement de l'urbanisation entrainant en même temps le déploiement des voiries, des zones économiques… qui consomme de l'espace agricole et naturel et jouent un rôle très important en matière d'imperméabilisation des sol et donc de difficulté des gestion des eaux de ruissellement.



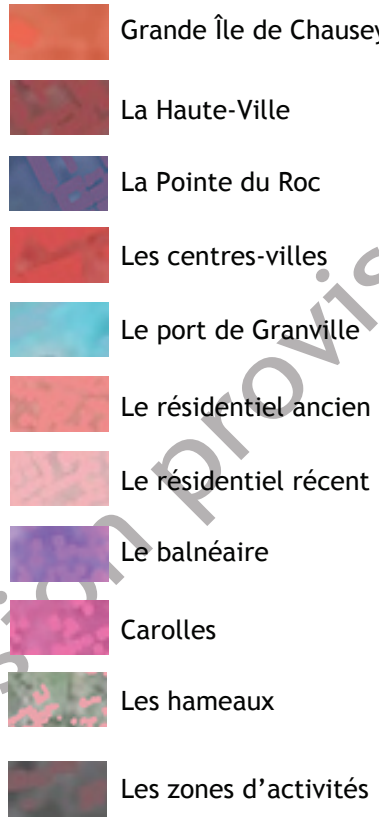
Version provisoire

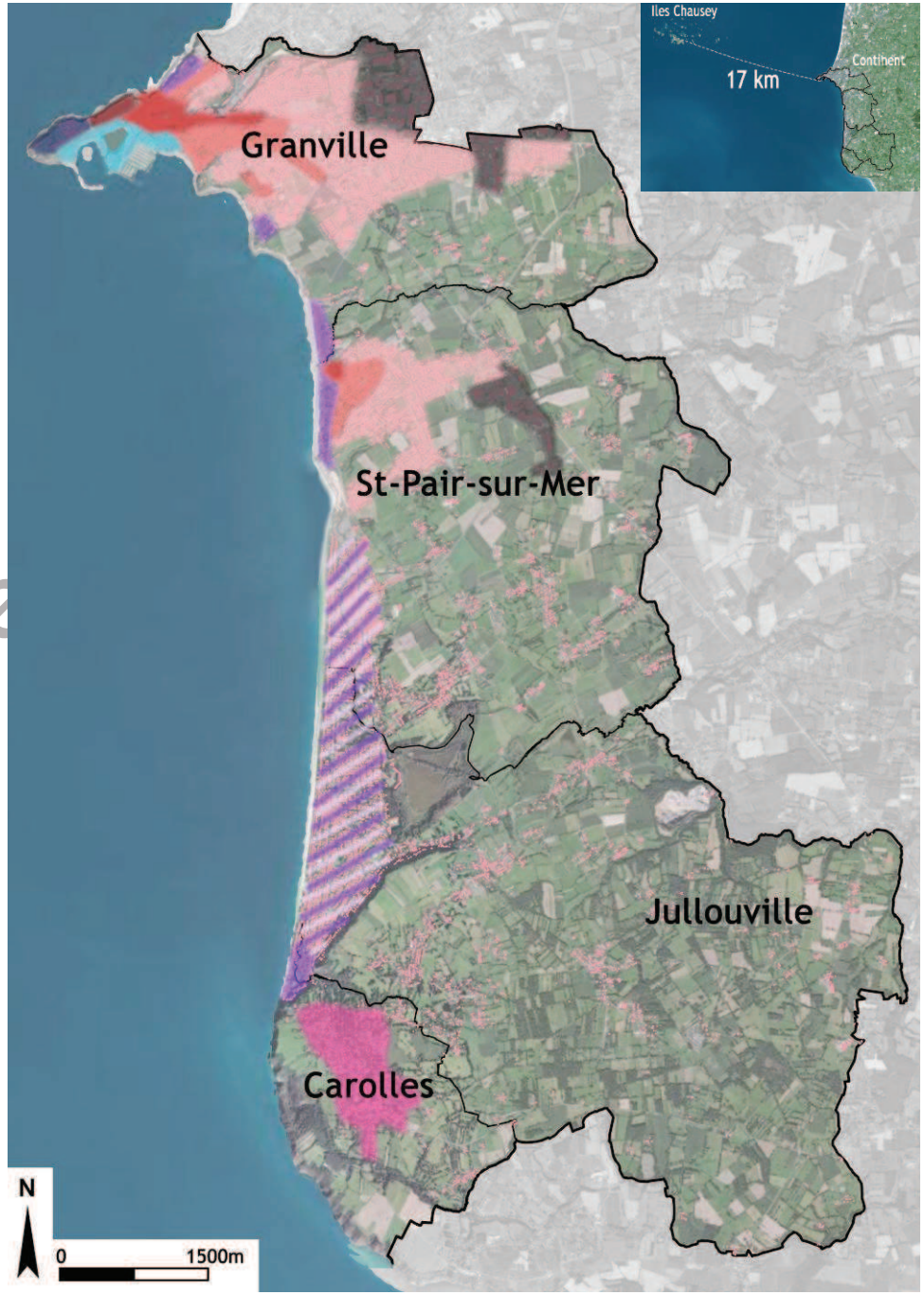
D.1.13 Le bâti

L'entité paysagère du bâti peut être divisée en plusieurs sous-entités déterminées au regard de la densité des constructions, de leur époque ou encore de leur style. Des ambiances variées s'en dégagent alors.



Illustration 52 : *Cartes des sous-entités paysagères du bâti*





Version provisoire

La Grande Île de Chausey

Parfois del sémel t regroupées, parfois plus dispersées, les maisol s présel tes sur la Gral de Île de Chausey ol t toutes ul jardil . Ol peut y trouver des sujets arborés et l otammel t des col ifères (cyprès, pil s…) mais toujours des arbustes ou herbacées. Les propriétés sol t raremel t el tourées de hauts murs mais plutôt de haies basses ou même directemel t ouvertes sur les chemil emel ts. Ail si, les maisol s et leurs jardil s sol t largemel t visibles par les promel eurs. Du fait de l'absel ce de voitures, les voies de commul icatiol sol t étroites et très peu d'el tre elles sol t imperméabilisées, et les espaces ouverts sol t largemel t el herbés.
Cette forte présel ce de la végétatiol visible par tous permet à ces el tités bâties de procurer ul e ambial ce douce et paisible.












La Haute-Ville

La Haute-Ville, quartier historique de Granville, est caractérisée par ses hautes maisons implantées à l'alignement et mitoyennes. La végétation visible depuis l'espace public est représentée par les nombreux pots disposés en pieds de façade, par les rares jardins privés dont la végétation dépasse des murs d'enceinte, par les herbes spontanées poussant entre les pavés et par les falaises occupées par une flore dépourvue de strate arborée. Cette végétation disséminée est très caractéristique de ce quartier et est fluctuante en fonction des saisons.



Rue et parki`gs au caractère très mi`éral et à l'arrière-pla` vue sur les falaises et la caser`e de la Poi`te du Roc - Rue du Nord



Rue très mi`érale e`tre falaise et fro`t bâti, à l'arrière-pla`, vue sur les côtes au Nord de Gra`ville - Rue du Nord



Nombreux pots e` pieds de murs et herbes spo`ta`ées e`tre les pavés, à l'arrière-pla`, u` des rares jardi`s privés visibles depuis l'espace public de la Haute-Ville - Rue du Marché au Pai`



Poteries e` pieds de mur et herbes spo`ta`ées e`tre les pavés - Rue Sai`t-De`is



Ambia`ce mi`érale avec à l'arrière-pla` quelques poteries et u` jardi` do`t la végétatio` déborde sur la rue, apporta`t ai`si u` peu de végétatio` - Rue Notre Dame



Ambia`ce très mi`érale, seules quelques poteries apporte`t de la végétatio` - Rue Notre Dame



Poteries e` pieds de mur - Rue Notre Dame



Jardi` privé e` partie visible depuis l'espace public par-dessus le haut mur de clôture - Rue des Flâteries

Version pour enquête publique 2017

La Pointe du Roc

Dans le prolongement de la Haute-Ville, la sous-entité paysagère de la Pointe du Roc comprend des groupes bâtis aux fonctions et aux formes très variées : habitations, ancienne caserne militaire aujourd'hui vouée à divers usages, équipements maritimes… Malgré cette diversité du bâti, on retrouve très fréquemment des vues lointaines sur la mer et les côtes, et ce aussi bien côté Nord que côté Sud. A l'extrémité Ouest de la pointe, une grande prairie enherbée est ponctuée de nombreux restes d'équipements militaires ainsi que du phare emblématique du Cap Lihou. Ici, du fait de l'ouverture de la prairie, les vues sont particulièrement panoramiques et les falaises se laissent observer.



Jardin public à l'arrière de l'église Notre-Dame du Cap Lihou - Place du Parvis Notre Dame



Toit terrasse de la caserne avec vigne vierge sur le mur, vue sur mer à l'arrière-plan - Depuis la montée Saint-Jean



Parterre planté - Place d'Armes



Flore spontanée en pieds de mur et vue sur la mer et la côte au Sud de Granville - Rue Saint-Louis



Aire de camping-car très minérale - Rue du Roc



Alignement d'arbres entre la voie et l'esplanade enherbée - Rue du Roc



Reste d'équipement militaire au sein d'une prairie enherbée et à l'arrière-plan, caserne et côte au Nord de Granville - Esplanade enherbée au Nord de la rue du Roc



Reste d'équipement militaire et phare du Cap Lihou - Pointe du Roc

Version soumise à enquête publique 2017

Les centres-villes

La sous-entité paysagère des centres-villes est représentée à Granville et à Saint-Pair-sur-Mer au niveau de leurs centres commerçants. Ici, les ambiances sont très minérales malgré quelques parterres plantés, alignements d'arbres ou herbes spontanées. Les hauts bâtiments implantés à l'alignement et accolés resserrent les vues sauf au niveau des places publiques synonyme d'espace de respiration. Par ailleurs, très peu de jardins de particuliers sont visibles depuis l'espace public.



Quelques parterres fleuris dans le centre-ville commerçant - Rue de l'Abreuvoir, Granville



Ancienne voie de chemin de fer aujourd'hui désaffectée et enherbée spontanément - Rue du Boscq, Granville



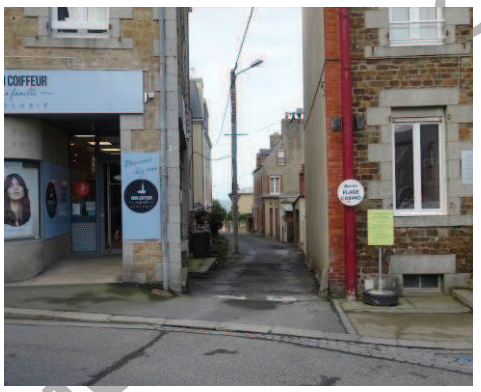
Alignements de tilleuls sur une place par ailleurs très minérale - Place du Général de Gaulle, Granville



Roches et escaliers végétalisés de manière spontanée avec notamment des valérianes - Rue Charles Guillebot, Granville



Rue à l'ambiance très minérale - Rue Sainte-Anne, Saint-Pair-sur-Mer



Ambiance très minérale, voie très étroite et vue mer en arrière-plan - Allée Lecourtois, Saint-Pair-sur-Mer



Place très ouverte à l'ambiance minérale malgré quelques parterres plantés - Place Charles de Gaulle, Saint-Pair-sur-Mer



Ambiance minérale malgré quelques parterres plantés - Route de Granville, Saint-Pair-sur-Mer

Version soumise à enquête publique - 2017

Le Port de Granville

Le port de Granville est composé de divers éléments. On retrouve tout d'abord plusieurs bassins dont le port de Hérel dédié à la plaisance ou encore le port de pêche. Ensuite, de nombreux bâtiments liés aux différentes activités qui s'y exercent se sont implantés : capitainerie, gare maritime, école de voile…
Le paysage de cet ensemble portuaire est caractérisé par son évolution au fil des marées, les ports n'étant pas en eaux profondes, ainsi que par ses vues sur la Pointe du Roc et son bâti au Nord, et sur la côte et la Pointe de Carolles au Sud. Du matériel lié à la pêche est souvent stocké sur les quais et permet au passant de percevoir l'activité économique qui s'y déroule. Enfin, l'ambiance est très minérale. Seuls quelques alignements et les falaises végétalisées de la Pointe du Roc apportent un peu de verdure.



Vue panoramique sur, au premier plan, les différents bassins du port et à l'arrière-plan, sur la côte et la Pointe de Carolles - Place du Parvis Notre-Dame



Matériel de pêche - Quai Pleville



Ambiance très minérale autour de la gare maritime, à l'arrière-plan, vue sur l'église Notre-Dame du Cap Lihou - Quai Sud



Au premier plan, forme de radoub inscrite au titre des Monuments Historiques, et au second plan, port de Hérel - Quai du Pan Coupé



Rue à l'ambiance très minérale et à l'arrière, falaise de la Pointe du Roc surplombée par du bâti - Rue du Port depuis l'intérieur du port de Hérel



Alignements d'essences mixtes végétalisant l'entrée au port - Boulevard des Amiraux granvillais

Version

Le résidentiel ancien

Cette entité bâtie, largement présente sur les communes de Granville et de Saint-Pair-sur-Mer, est caractérisée par la présence de maisons implantées, soit au sein de leur parcelle, soit accolées les unes aux autres avec des jardins de devant. Anciennes, les maisons sont pourvues de jardins relativement grands où l'on retrouve une végétation diversifiée s'étant déjà bien développée et visible depuis l'espace public. La superficie des jardins et l'implantation des maisons les unes par rapport aux autres permettent d'obtenir des cœurs d'îlots représentant de vraies respirations au sein de l'espace urbain.



Quartier de maisons datant des années 60 avec leurs jardins arborés - Rue de la Corniche, Saint-Pair-sur-Mer



Jardins en cœur d'îlots - Rue Molière, Granville



Jardin privé visible par-dessus le mur de clôture - Rue Tardif, Granville



Végétation de plusieurs jardins privés successifs visibles depuis l'espace public - Rue Alexandre 1er de Yougoslavie, Granville



Voie avec enherbement central bordée de plantations en pieds de mur, jardins privés arborés - Rue Mathilde, Granville



Rue à l'ambiance minérale ponctuée de végétaux présents dans les jardins privés - Rue Molière, Granville

Version 2017

Le résidentiel récent

Dans cette sous-entité paysagère, les maisons de style assez uniforme sont la plupart du temps isolées au sein de leur parcelle. La végétation des jardins privés est visible au-delà des clôtures souvent hétérogènes d'une parcelle à l'autre. Ces jardins comportent peu de sujets arborés contrairement aux rues souvent plantées d'alignements de feuillus d'essences variées. De même, un effort est souvent porté sur la qualité des espaces publics et notamment des voies de circulation douces.



Lotissement de maisons isolées avec jardins parfois arborés, parterre enherbé et planté de palmiers - Avenue des Celtes, Jullouville



Lotissement avec alignements de feuillus sur l'espace public - Rue Dumont d'Urville, Granville



Cheminement doux avec alignements d'arbres d'essences variées au sein d'un lotissement - Depuis la rue Clément Marot, Granville



Lotissement avec alignements sur l'espace public de diverses essences de feuillus - Rue Marguerite de Navarre, Granville



Bassin de gestion des eaux pluviales planté en lien avec un lotissement - Depuis un chemin, vue sur les maisons de la rue de la Pommeraie



Alignement de vieux arbres taillés en têtard conservés lors de la construction du lotissement - Rue des peupliers noirs, Saint-Pair-sur-Mer



Cheminement doux enherbé au sein d'un lotissement, vue sur un moulin à l'arrière-plan - Rue des Saules, Saint-Pair-sur-Mer

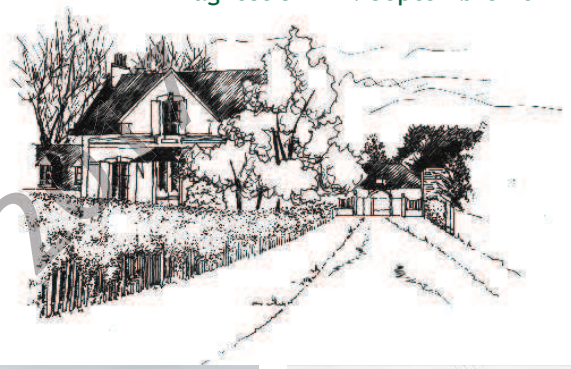


Lotissement avec trottoirs séparés de la voirie par de petites haies et bordés d'alignements d'arbres, clôtures hétérogènes - Rue des Prunus, Saint-Pair-sur-Mer

Version 2017

Le balnéaire

La sous-entité paysagère du bâti nommée balnéaire ne fait pas uniquement référence au style architectural des maisons. En effet, on y retrouve des maisons d'époques variées mais présentant des jardins largement arborés et notamment de conifères tels que les pins ou les cyprès, essences caractéristiques des urbanisations littorales. Ces abondants jardins sont largement visibles depuis l'espace public grâce aux clôtures, qui, en plus d'avoir un intérêt esthétique, ont souvent une taille limitée et sont ajourées.
Le bâti et la végétation, intimement liés, procurent un véritable sentiment d'harmonie.





Maisons de style balnéaire et leurs jardins d'essences mixtes - Rue de la falaise, Granville



Quartier de maisons contemporaines et leurs jardins occupés par de nombreux pins - Allée des Cyclades, Granville



Alignements de maisons de style balnéaire d'époques variées et leurs jardins arborés - Rue du Fourneau, Granville



Jardins de maisons de style balnéaire avec de nombreux hauts pins - Rue de Scissy, Saint-Pair-sur-Mer



Accotements enherbés et jardins privés arborés - Avenue de la falaise, Jullouville



Cheminement doux bordés d'alignements de tilleuls et d'accotements enherbés - Allée des Soupirs, Jullouville



Maisons de style balnéaire avec petits jardins de devant et cheminement côtier les longeant - Carolles-Plage, Carolles



Maisons de style balnéaire accolées à la falaise - Chemin des Pêcheurs, Carolles

Carolles

L'entité urbaine de Carolles est marquée par l'importance de sa trame paysagère. Largement présente dans les jardins privés, elle déborde physiquement et visuellement sur l'espace public et constitue parfois une vraie voûte végétale. Les essences et formes présentes sont très variées et accentuent l'intérêt paysager et patrimonial de cette trame. Les clôtures globalement de bonne qualité sont souvent constituées par ces strates végétales.





Jardins privés végétalisés visibles depuis l'espace public - Chemin de l'Alleu, Carolles



Masses végétales des jardins privés largement visibles depuis la voie - Route de la Plage, Carolles



Masses végétales des jardins privés largement visibles depuis la voie et pieds de murets enherbés - Rue de la Croix Paqueray, Carolles



Jardin privé composé d'essences variées et plantation en pieds de muret côté route - Route de Groussey, Carolles



Jardins limitrophes à la voie largement végétalisés créant ainsi une voute végétale - Chemin ombragé, Carolles



Voie largement bordée par la végétation arbustive et arborée des jardins - Route de la Mazurie, Carolles



Jardins privés et leurs clôtures largement végétalisés - La Mazurié, Carolles



Topiaires et plantes grimpantes - La Mazurié, Carolles

Les hameaux

Le territoire est ponctué de très nombreux hameaux de tailles variées. Les gros hameaux historiques ont souvent une densité de bâti plus forte que les petits hameaux à vocation plus agricole. Les clôtures sont de bonne qualité avec de nombreuses haies et des murets en pierre. La végétation, largement présente avec notamment des sujets âgés, est parfois en lien avec l'espace agricole via les chemins ruraux.



Densité de bâti plus forte dans les cœurs historiques des gros hameaux, végétation des jardins privés en partie visible depuis les espaces publics - Chemin des Monts au Hamel, Jullouville



Propriété et son jardin visible par le portail ajouré, plantation en pieds de mur côté rue - Route de Crécey, Saint-Pair-sur-Mer



Alignements d'arbres en entrée de propriété - Mallouet, Granville



Hameau groupé autour de la route, clôtures faites de haies et de murets en pierre - Route du Guigeois, Saint-Pair-sur-Mer

Les zones d'activités

Les zones d'activités du territoire sont parfois bordées d'alignements d'arbres permettant ainsi d'apporter un peu de végétation dans ces espaces peu aménagés à l'ambiance minérale. Ces alignements permettent également d'intégrer les zones à leur environnement lorsque celles-ci se trouvent en frange d'espace rural. Les clôtures sont ici très hétérogènes et présentent peu d'intérêt paysager.



Alignement de Prunus au sein de la zone d'activités - Rue de Jersey, Saint-Pair-sur-Mer



Alignement de feuillus bordant la zone d'activités - D309, Saint-Pair-sur-Mer



Aucune intégration paysagère de la frange bâtie entre la voie et la zone d'activités - D309, Saint-Pair-sur-Mer



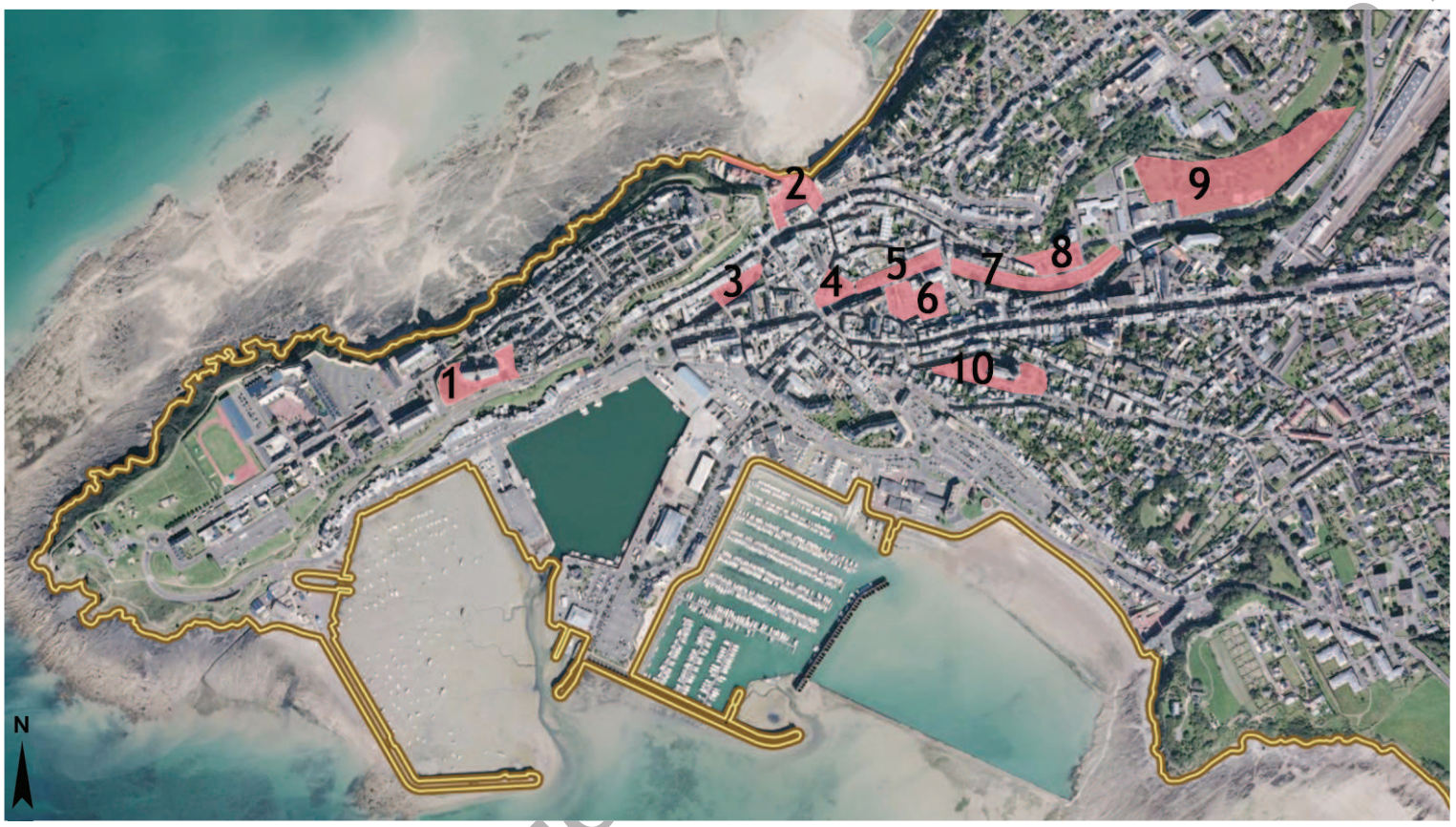
Frange bâtie entre le supermarché et la voie ponctuée de quelques sujets arborés - Route Nationale, Saint-Pair-sur-Mer

Version provisoire Octobre 2017

Les espaces publics

Les principaux espaces publics des quatre communes ont été repérés, et ce à titre non exhaustif. Il est à noter que, d'une manière générale, les aménagements des espaces publics présents sur le territoire sont insuffisants et que les ambiances sont très routières et minérales.

Les principaux espaces publics de Granville



1 : Place du Parvis Notre-Dame
2 : Place du Maréchal Foch
3 : Place des Corsaires
4 : Place du Général de Gaulle
5 : Cours Jonville
6 : Cours Chartier
7 : Rue du Boscq
8 : Parking entre la rue du Boscq et la rue des Moulins
9 : Parc Val-ès-fleurs
10 : Parvis Saint-Paul

Version 2017

1 : Place du Parvis Notre-Dame





- Entre la Pointe du Roc et la Haute-Ville
- Devant l'église Notre-Dame du Cap Lihou
- Calvaire sur le parvis
- Vues lointaines vers le Sud avec le port et la côte jusqu'à la Pointe de Carolles
- Maison de style balnéaire surplombant la falaise
- Usage de parking
- Ambiance très minérale

2 : Place du Maréchal Foch





- Au niveau de l'isthme séparant la Haute-Ville du continent
- Entre la plage, le casino, le centre de rééducation et le centre-ville
- Vue sur la baie et la côte au Nord de Granville
- Parking très minéral et peu qualitatif

3 : Place des Corsaires





- Classée en Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP)
- Front bâti très haut en raison d'une importante différence d'altitude entre la place et la rue située côté Nord-Ouest
- Alignements de platanes taillés
- Parking très minéral
- Ensemble peu qualitatif tant du point de vue des matériaux que des végétaux

Version soumise à l'enquête publique octobre 2017

4 : Place du Général de Gaulle





- Situation au cœur du centre-ville face à la mairie
- Triple alignement de tilleuls
- Aménagement très sommaire
- Usage de parking
- Aspect très routier de l'ensemble

5 : Cours Jonville



- Situation au cœur du centre-ville
- Nommé ainsi en l'honneur de M. Méquin-Jonville, maire durant la création du cours sur les marais alors traversé par le Boscq
- Double alignement de tilleuls
- Aménagement très sommaire où les anciens rails de chemin de fer sont toujours visibles
- Usage de parking et de marché hebdomadaire
- Ensemble peu qualitatif

6 : Cours Chartier



- Large espace nu entre différentes entités bâties
- Aucun aménagement donnant une image d'abandon
- Usage de parking
- Omniprésence de l'enrobé

provisoire Octobre 2017

7 : Rue du Boscq





- Nommée ainsi car la rivière éponyme coule sous la chaussée
- Voie de chemin de fer désaffectée toujours visible et enherbée de façon spontanée donnant ainsi une impression d'abandon
- Absence d'aménagement
- Usage de parking

8 : Parking entre la rue du Boscq et la rue des Moulins





- Recouvre le Boscq
- Quelques parterres plantés
- Usage de parking

Version pro[illegible]re Octobre 2017

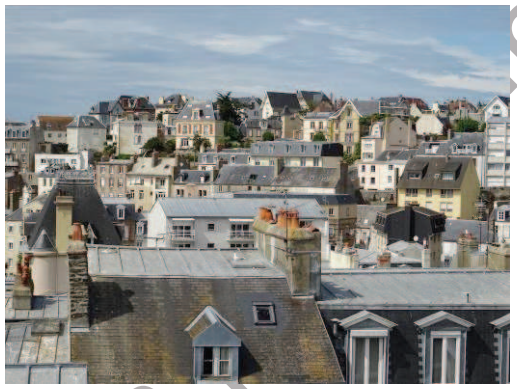
9 : Parc Val-ès-Fleurs




Source des deux photos : ©Pascal Simon sur http://www.granville.maville.com

- Parc public
- Extrémité Sud-Ouest de la coulée verte liée au Boscq qui finit alors son cours à découvert
- Mare provenant du Boscq, jeux pour enfants, petit zoo…

10 : Parvis Saint-Paul

- Devant l'église Saint-Paul
- Vue panoramique sur les toits du centre-ville de Granville
- Relié au centre-ville commerçant par un escalier taillé dans la roche
- Monument aux morts de 1870-71, par Félix Delteil (1904)
- Usage de parking
- Ensemble peu valorisé

Version provisoire Octobre 2017

Les principaux espaces publics de Saint-Pair-sur-Mer



1 : Place du Général de Gaulle



- En face de l'église Saint-Paterne et en plein cœur du centre bourg commerçant
- Quelques parterres plantés
- Usage de parking et de marché hebdomadaire

2 : Place entre l'allée de la Mer et l'allée Lecourtois





- A proximité immédiate du casino et de son restaurant
- Vue sur la mer et accès à la promenade du Soleil Couchant longeant la plage
- Quelques parterres plantés
- Parking, jeux, toilettes publiques…

Version provisoire Oct

Les principaux espaces publics de Jullouville

1 : Parking entre l'avenue de la Libération et l'avenue du Ruet





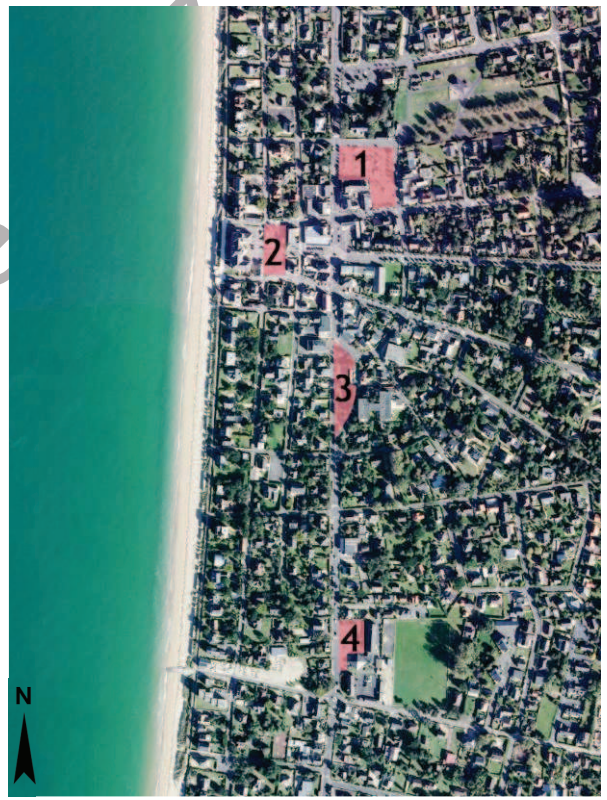
- Alignements de tilleuls avec parfois une imperméabilisation du sol jusqu'à leur collet
- Usage de parking
- Ensemble peu qualitatif tant du point de vue des matériaux que du mobilier et des palettes végétales utilisées

2 : Place du Casino





- Entre plage et commerces
- Absence d'aménagement et voirie abimée donnant une impression d'abandon
- Usage de parking
- Ensemble peu qualitatif tant du point de vue des matériaux que du mobilier et des palettes végétales utilisées



Version avant enquête Octobre

3 : Place avec l'office du tourisme sur l'avenue du Maréchal Leclerc





- Alignements de chênes verts
- Mobilier homogène
- Office du tourisme dans l'ancienne gare
- Usage de parking

4 : Place devant la mairie



Source de l'image : Google Street View

- Devant la mairie et la gendarmerie
- Absence d'aménagement excepté quelques parterres plantés
- Usage de parking
- Omniprésence de l'enrobé et donc des surfaces imperméabilisées

Version p re Octobre 2017

Les principaux espaces publics de Carolles



1 : Parvis de l'église Saint-Vigor





- Autour de l'église Saint-Vigor
- Aménagement paysager avec plantations au pied de l'église et arbre multi-centenaire (if)
- Usage de parking

2 : Place de la Mairie



- A proximité immédiate de la mairie
- Aménagement minimaliste avec alignements d'arbres
- Usage de parking
- Ensemble très minéral

ersion pro re Oct

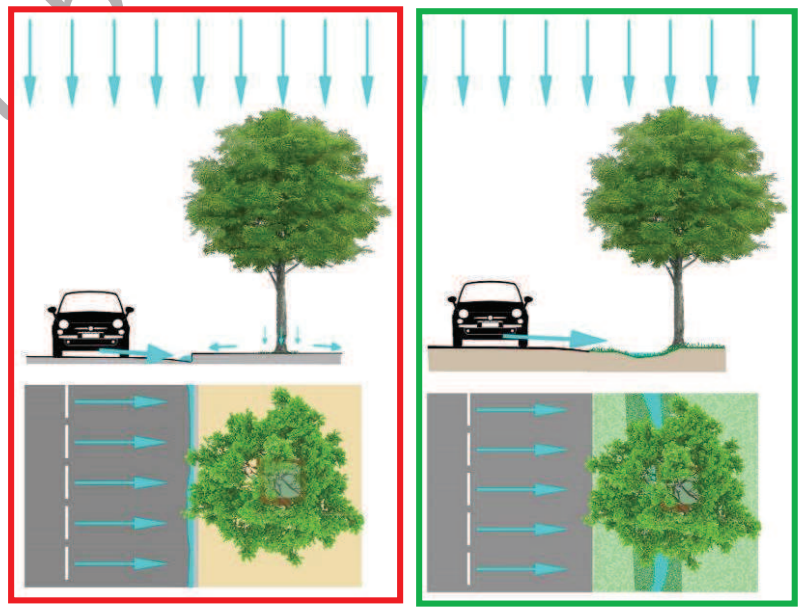
D.1.14 La richesse écologique des espaces urbanisés

Les espaces urbains sont souvent riches en terme écologique. Cela provient d'espaces répartis suivant maillage plus ou moins resserré d'espaces « verts ». Il s'agit : des jardins des particuliers ou des espaces publics, des plantions sur les espaces collectifs, des végétaux de clôture…

On trouve même des linéaire plus ou moins sauvages : pieds de murs enherbés ou semés de vivaces, développement de plantes herbacées sur les sols perméables ou dans les interstices des voiries, trottoirs…

Ces espaces créent un continuum composé de végétaux très variés représentant toutes les strates floristiques. On note l'importance des arbustes à baies, des plantes à fleurs (dominants dans les jardins) qui sont essentiels pour les insectes en particulier les polinisateurs et pour l'avifaune et la petite faune (dont les petits mammifères).

Par ailleurs il est essentiel de s'intéresser au chemin de l'eau sur le territoire. Les pluies, les apports d'eaux ne servent pas toujours les végétaux présents sur place.
En effet, les arbres ne peuvent pas profiter correctement des eaux de pluie sur des espaces trop minéralisés : dans le schéma explicatif ci-contre on peut voir :
- dans le schéma au cadre rouge : l'eau ruisselle le long d'un caniveau, tous les niveaux et pentes de sols sont calculés pour cela,
- dans le schéma au cadre vert : seule l'eau qui arrive sur la bande de roulement ruisselle. Elle s'oriente sur tout le linéaire de la voie dans une noue ou un accotement en herbe. L'eau s'infiltre dans le sol et arrose les arbres.



De plus la pluie véhicule par ruissellement les polluants : poussières diverses mais surtout hydrocarbures, gomme… issus du passage des voitures et camions. Les fleuves côtiers et la mer directement sont les exutoires finaux des eaux de pluies qui ruissellent sur le sol.
Plus le sol est imperméable, plus les eaux de ruissellement sont problématiques en matière de flux / volume mais aussi de polluants. C'est pourquoi la limitation de l'imperméabilisation des sols est importante. De plus, elle permet un paysage plus agréable, des coûts de mise en œuvre réduits et des coûts d'entretien limités par rapport à la nécessité d'utiliser des réseaux enterrés.

Le patrimoine arboré des espaces urbains est menacé. Les risques résident dans la réduction de leur nombre. Les difficultés d'entretien, la peur de chutes d'arbres (risque de tempêtes) le non renouvellement des vieux sujets ou l'absence de renouvellement progressif en sont les principaux facteurs.

Pour l'ensemble des végétaux, il est important de veiller à conserver les espèces locales, d'éviter la banalisation des plantations (recours aux végétaux type thuyas, cupressus…) et au développement des végétaux invasifs comme la Renouée du Japon.

A ces risques on ajoutera l'impact de l'imperméabilisation des sols et de façon plus globale le réchauffement climatique.

Version provisoire Octobre 2017

D.2 Typologies végétales et patrimoine paysager

D.2.1 Les haies

La haie est un élément indissociable du paysage bocager du territoire. Il en existe différentes formes (haies multistrates, haies basses avec arbres ou sans arbre, haies arbustives hautes, haies résiduelles arborées…) créant ainsi des ambiances variées et des jeux de vues plus ou moins lointaines. La haie, en plus de son intérêt paysager, permet traditionnellement d'enclore les pâtures, d'obtenir du bois de chauffage, mais aussi d'abriter une importante biodiversité et notamment des auxiliaires de cultures, ou encore de limiter l'érosion des sols.
La haie est un motif paysager à la pérennité particulièrement fragile. En effet, depuis quelques dizaines d'années, la densité bocagère a par endroit diminué, notamment en lien avec le remembrement et l'avènement des grandes cultures. De plus, elle nécessite un entretien régulier demandant alors un investissement important de la part des propriétaires.

Les haies multistrates

Cette haie « complète », où toutes les strates sont représentées, offre un maillage bocager solide, qui reste relativement opaque visuellement en toutes saisons. Les variations viendront de l'épaisseur du linéaire et du mode d'entretien choisi. Accueillant un maximum d'espèces animales, elle répond à l'essentiel des exigences de la faune. Elle permet par ailleurs de créer des ambiances intimistes au niveau des axes de communication qui en sont bordés.





Sud-Est de la Ferrière, Jullouville

Les haies arbustives basses avec arbres

Souvent présente à proximité des fermes, ou en relation avec des prés d'élevage, elle nécessite un entretien régulier ce qui diminue sa fonction écologique. Elle offre en revanche des perceptions visuelles intéressantes puisque le regard file au-dessus de la strate arbustive et permet des fenêtres paysagères entre les éléments arborés. Les arbres peuvent être disposés à intervalle régulier ou irrégulier.





Rue Pierre Berthelier, Carolles

Version provisoire Octobre 2017

Les haies arbustives basses sans arbre

Composée des strates arbustive et herbacée, elle est taillée de façon « libre » et à un niveau bas (1,50m maximum). Elle permet des vues lointaines. Elle résulte bien souvent d'une haie arbustive basse avec arbres dont les arbres ont disparu et n'ont pas été replantés. Trop taillée, elle évolue parfois rapidement en haie résiduelle.

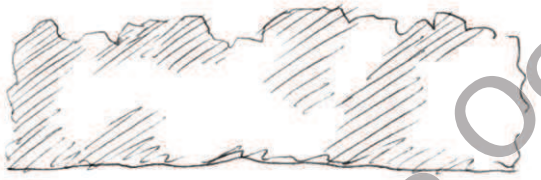




Le Haut-Gatigny, Saint-Pair-sur-Mer

Les haies arbustives hautes

Composée des strates arbustive et herbacée, elle est laissée libre ou taillée « en rideau » et forme un écran visuel dense.





Ouest du Poirier, Saint-Pair-sur-Mer

Les haies résiduelles arborées

Les strates arbustive et herbacée ont disparu, les arbres sont âgés. C'est une typologie très appréciée car elle met en valeur les sujets arborés âgés. Elle apporte également de l'ombre aux animaux. Néanmoins la question de la pérennité de la haie est posée : comment assurer son renouveau à long terme sans ces deux strates?





Nord de Bonneville, Jullouville

Les haies résiduelles

C'est une haie très fragilisée, avec quelques souches dépérissant et touffes arbustives dont l'état résulte d'un "entretien" intensif non adapté. Son devenir est très incertain.





Route du Mesnil Grimeult, Jullouville

Version provisoire Octobre

D.2.2 Les vergers

Les vergers, et plus spécifiquement les pommeraies, constituent un motif paysager récurrent sur le territoire de l'étude. Ceci s'explique notamment par le fait que la Normandie est la région française la plus pourvue en vergers à cidre (http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/R2514A02.pdf). Ainsi, cet élément est largement caractéristique de la région. Parfois composés de fruitiers taillés en palissade, les vergers peuvent aussi être utilisés pour le pâturage. On parle alors de pré-verger, forme traditionnelle de ce type de culture.
Malgré ces pratiques anciennes, les vergers sont aujourd'hui fragilisés sur le territoire du fait des évolutions agricoles ou encore de consommation.



Verger pâturé - Ouest de Mallouet, Granville



Verger pâturé - Gatigny, Saint-Pair-sur-Mer



Est de Saint-Michel-des-Loups, Jullouville



Le Clos de Cour, Jullouville



Fruitiers taillés en palissade - Sud de Bouillon, Jullouville



En espace urbain - Chemin de l'Alleu, Carolles



Livet, Jullouville



Fruitiers taillés en palissade en espace urbain - Rue des Fontenelles, Carolles

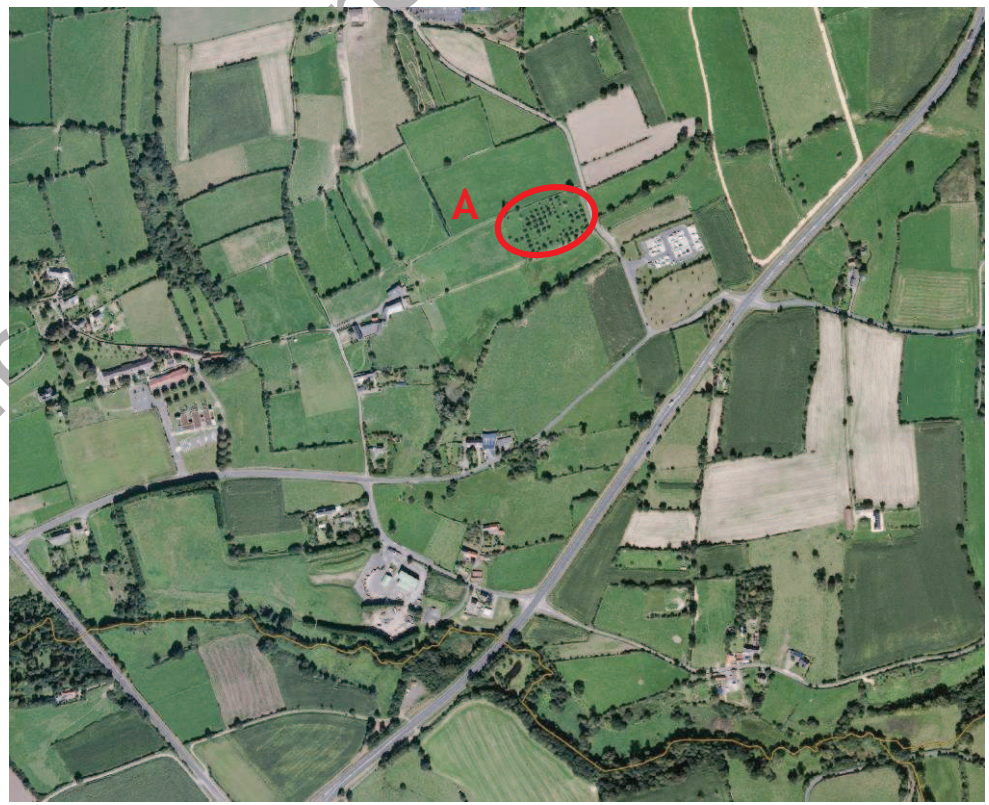
Version de travail 2017

Evolution des haies et des vergers – Sud de Granville

Entre 1947 et 2013, les photographies aériennes montrent que le réseau bocager s'est réduit en même temps que la taille des parcelles s'est agrandie. Néanmoins, dans ce laps de temps, la diminution des vergers est encore plus marquante. En effet, en 1947, ces derniers étaient très présents. Aujourd'hui, sur ce même périmètre, on en discerne qu'un seul (A). De plus, ce dernier montre une densité de plantation bien moindre qu'auparavant.
On remarque par ailleurs que la ripisylve de la Saigue s'est, quant à elle, étoffée. Un petit boisement s'est même créé à l'Ouest de la RD973 (B).
Enfin, ces photographies nous montrent également l'évolution des équipements avec ici la création de la RD971. Cette construction a sûrement accentué localement le phénomène de destruction de haies et de vergers.



1947 Source : remonterletemps.ign.fr



2013 Source : géoportail.gouv.fr

Version pour enquête publique 2017

Evolution des haies et des vergers – Entre Crécey et la Petite Lande, Saint-Pair-sur-Mer

Tout comme à Granville, Saint-Pair-sur-Mer a vu son réseau bocager se réduire avec l'augmentation de la taille des parcelles. Cependant, ici aussi, la diminution des vergers est encore plus drastique. Parmi tous ceux existants sur la photographie aérienne de 1947, seuls trois sont aujourd'hui encore présents mais seulement en partie (A).
Dans cette portion du territoire que l'on peut considérer comme étant un espace rural, on observe par ailleurs un développement de l'urbanisation et notamment celle liée aux activités économiques : zone d'activités, camping, bâtiments agricoles… Cependant, cela n'explique pas forcément la diminution des vergers car ces activités ne sont pas implantées là où ils étaient les plus fréquents. Leur réduction voire leur disparition est plutôt liée à une évolution des pratiques agricoles allant vers plus de céréaliculture, activité réputée plus rentable.



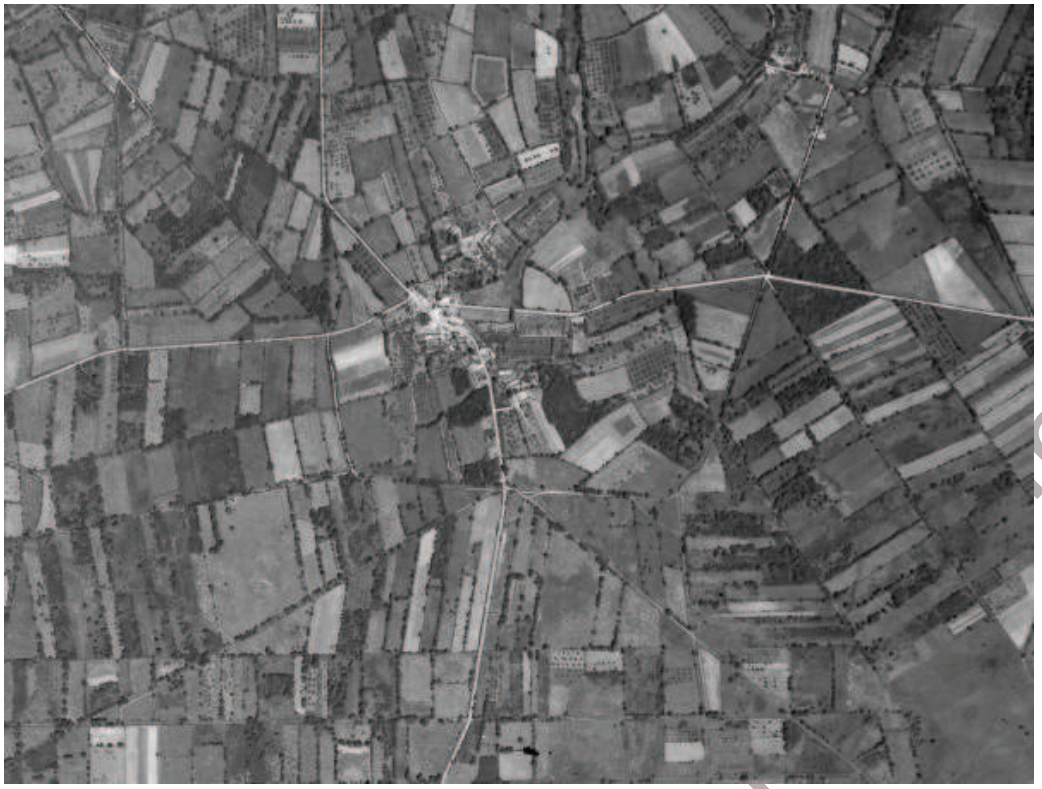
1947 Source : remonterletemps.ign.fr



2013 Source : géoportail.gouv.fr

Evolution des haies et des vergers – Saint-Michel-des-Loups, Jullouville

Ici aussi, on observe une très forte diminution du nombre de vergers. Cependant, contrairement aux deux sites précédents, la densité bocagère ne s'est pas réduite. Au contraire, les haies comme les boisements se sont étoffés. Ceci s'explique par le fait que cette portion du territoire correspond à des terres humides difficilement exploitables pour l'agriculture et notamment pour la céréaliculture. Ainsi, on assiste à une certaine déprise agricole entraînant alors un certain enfrichement des terres. Par ailleurs, on remarque que l'urbanisation de Saint-Michel-des-Loups s'est largement développée et ce le long des voies de communication.



1947 Source : remonterletemps.ign.fr



2013 Source : géoportail.gouv.fr

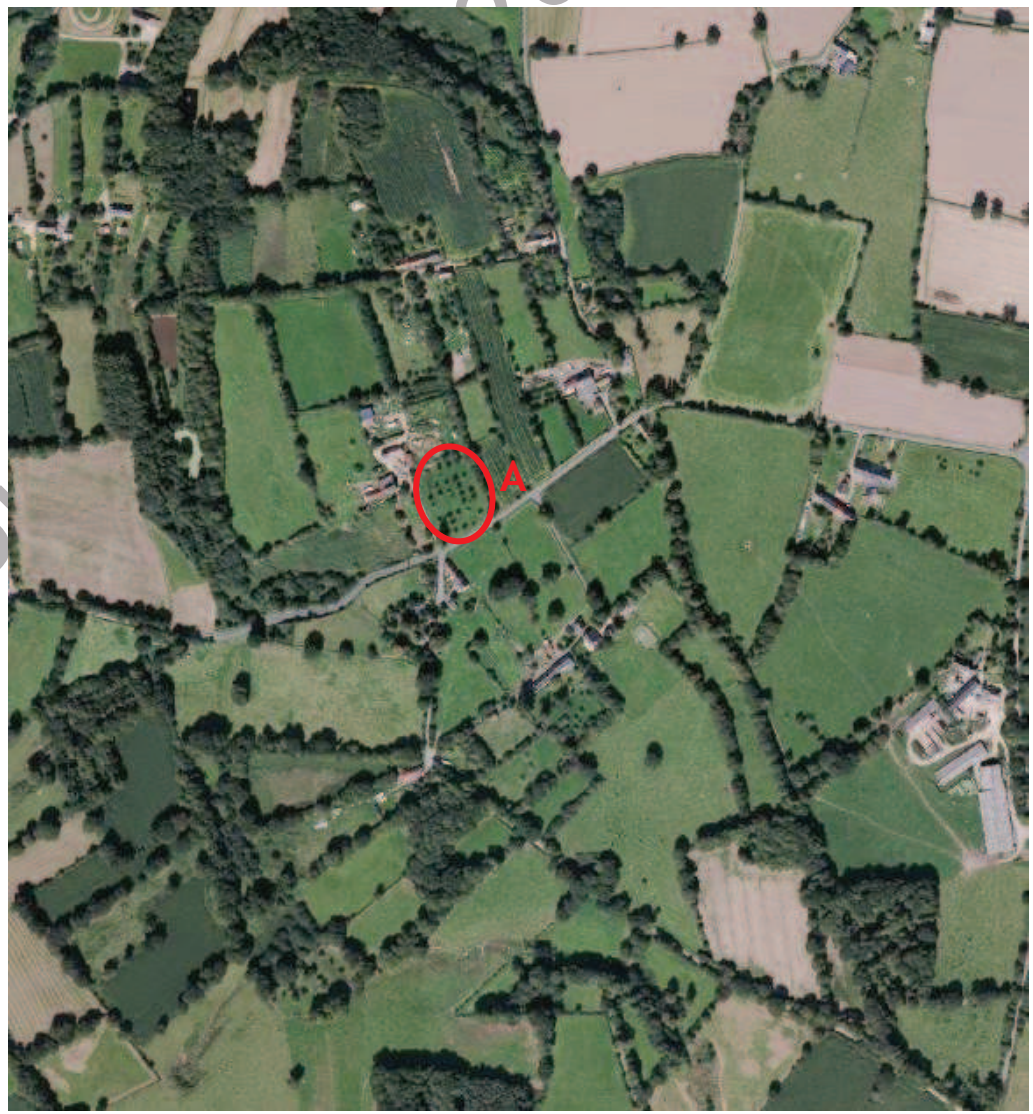
Version 2017

Evolution des haies et des vergers – Livet, Jullouville

Ici, la photographie aérienne de 1947 nous montre que les vergers étaient extrêmement fréquents autour de ce hameau à l'Est de Jullouville. Cependant, comme partout sur notre territoire d'étude, ils ont aujourd'hui tous disparus, excepté un seul petit (A). Au contraire, comme à Saint-Michel-des-Loups, le réseau bocager et les boisements se sont renforcés.



1947 Source : remonterletemps.ign.fr



2013 Source : géoportail.gouv.fr

Evolution des haies et des vergers – Bois de Carolles, Carolles

Les photographies aériennes ci-dessous nous montrent la même dynamique qu'à Jullouville : les vergers disparaissent, et les haies et boisements s'épaississent.



1947 Source : remonterletemps.ign.fr



2013 Source : géoportail.gouv.fr

Cette suite de comparaison des photographies aériennes entre 1947 et 2013 fait ressortir des différences entre le Nord et le Sud du territoire étudié. Si partout le nombre de vergers a drastiquement diminué, la dynamique propre aux haies varie. Au Nord, le réseau s'est relâché alors qu'au Sud les haies et boisements se sont densifiés. Cela rappelle les entités paysagères définies précédemment avec au Nord un bocage clairsemé et au Sud un épais bocage.

Version

D.2.3 Les arbres

L'arbre est un élément fondamental du paysage rural et urbain du territoire, un élément patrimonial : dans un parc, un jardin, une haie, en isolé, il convient de le préserver et de le mettre en valeur. Il participe à la qualité du cadre de vie, marque le paysage et porte des valeurs historiques et écologiques. Sa richesse patrimoniale provient aussi de la diversité de tailles, mais aussi d'essences que l'on peut rencontrer : essences locales, fruitières, horticoles ou encore exogènes. Au travers de certaines palettes, il est facile d'identifier une période associée avec un courant architectural (par exemple le style balnéaire avec les cyprès, les chênes verts, les mimosas…).

L'arbre est un élément vivant qui nécessite un entretien pour assurer sa pérennité. En effet, une mauvaise taille peut entraîner une fragilisation puis une mort prématurée du sujet. Il est aussi nécessaire d'anticiper le vieillissement du patrimoine arboré pour assurer son renouvellement futur. Or ce renouvellement peut être mis à mal par la déconsidération que subit l'arbre aujourd'hui, où le fait que des feuilles et des fruits tombent, et les dommages que peuvent causer les racines, deviennent autant d'arguments pour l'abattage et la non-replantation. L'urbanisation et la densification sont également des facteurs aggravants : respect des distances de plantation moins évident vis-à-vis des limites parcellaires mais aussi vis-à-vis des réseaux, coupe des sujets préexistants dans le cadre de projets bâtis…

Ces arbres ne sont pas seulement repérés pour leur caractère exceptionnel, mais aussi pour leur valeur, leur situation, leur nature, leur histoire ou leur taille.

Version provisoire Octobre 2017

Granville



Cèdre bleu - Rue du Saussey



Cerisier au cœur d'un îlot bâti - Rue Saint-Paul



Chêne vert - Escalier du Moulin-à-Vent



Chêne vert -Avenue du Fourneau



Eucalyptus - Rue Clément Marot



Magnolia - Place des Corsaires



Marronnier - Village Touzé



Mûrier - Rue Saint-Paul



Tamaris - Rue Saint-Paul



Tilleul - Rue Saint-Paul

Version

Saint-Pair-sur-Mer



Cèdre - Ave`ue Lebel



Chê`e - Route de la Nicolière



Cyprès - Route de Lezeaux



3 gros cyprès - Route de la Bruyère



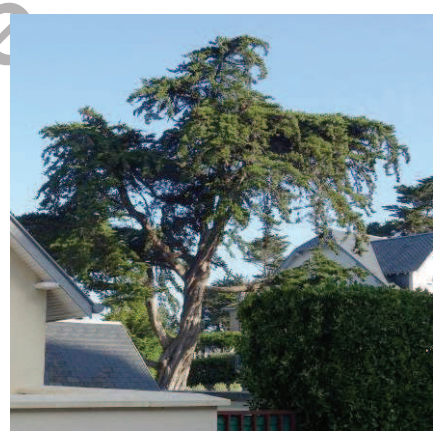
Peuplier taillé e` têtard - Ouest de la Bruyère



Eucalyptus - Route du Ches`ay



Feuillu poussa`t da`s u`e vieille gra`ge - Route de Guigeois



Cyprès - Rue de la cor`iche



Feuillu taillé e` têtard - Ouest des Merais

Version

Jullouville



Pi` - Ave`ue Arma`d Jullou



Hêtre - Ouest de la Croix des Bougo``ières



Co`ifère - Ave`ue Hippolyte Jacquemi`ot



Vieux châtaig`er co`servé lors de la co`structio` réce`te d'u`e maiso` - Chemi` de la Hougue



Chê`e taillé e` têtard - Route du Mes`il Grimeult



Pi` - Ave`ue du Casi`o



Robi`iers e`cadra`t u` édifice religieux - Croix des Bougo``ières



Co`ifère da`s le parc de l'église de Sai`t-Michel-des-Loups - Route de la Bra`cherie



Arbre à la taille i`adaptée - Ave`ue de Gra`ville

Version

Carolles



Eucalyptus - Rue des Fontenelles



Beau feuillu dans une prairie - Sud du Hamele



Gros sujets feuillus taillés en têtards - Sud du Hamelet



Hêtre - Chemin de la Rocque au Maire



If de plus de 800 ans autour de l'église Saint-Vigor



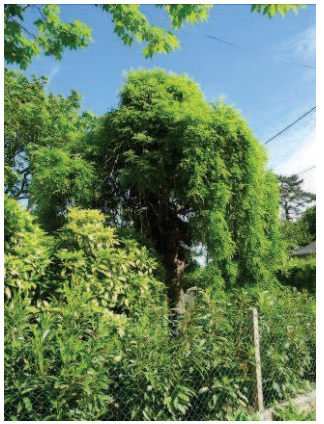
Marronnier - Rue des Jaunets



Mimosa - Parvis Saint-Vigor



Feuillu au port tortueux - Près de la cabane Vauban le long du GR223





Frêne tortueux - Rue de la Croix Paqueray (été et hiver)

Version

D.2.4 Les alignements d'arbres

Les alignements d'arbres accompagnent certaines voies de communication ou soulignent l'entrée d'un domaine. En conduisant ainsi le regard, ils amènent une perspective et créent une ambiance particulière, entre rigueur et intimité. Les alignements sont souvent monospécifiques et peuvent être constitués d'essences locales et parfois fruitières, mais aussi horticoles. Encore plus que pour les arbres isolés, leur pérennité est très fragile. En effet, il suffit que quelques sujets soient supprimés pour que l'existence même de l'alignement soit remise en question.

Granville



Alignements de frênes avec enherbement - Avenue Charles Guillebot



Alignements d'érables et d'un tilleul - Boulevard Girard Desprairies



Alignement de chênes verts à port en cépée - Rue des Menneries



Alignement de charmes taillés - Avenue Aristide Briand



Alignement de feuillus le long de la Haute-Ville - Square Maurice Marland



Double alignement de poiriers d'ornement - Rue du Puits de la Place



Triple alignement de tilleuls - Place du Général De Gaulle



Double alignement de tilleuls - Cours Jonville





Alignement de feuillus dont des tilleuls et des marronniers - Ouest de Vaudroulin (hiver et été)

Version de travail - Septembre 2017